

# L'ÉCHO CIGALOIS

Bulletin municipal d'information  
N° 88 - Janvier 2021





## COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Place de la Mairie  
30170 Saint Hippolyte du Fort  
Téléphone : 04 66 77 22 24  
Télécopie : 04 66 77 93 13  
Email : mairie.sthippo@wanadoo.fr  
Site : www.saint-hippolyte-du-fort.fr

## DÉLÉGATIONS DES ÉLUS ET PERMANENCES

### ■ Bruno OLIVIERI - Maire

Sur rendez-vous

### ■ Hélène MEUNIER

Adjointe déléguée à la Communication et à l'Événementiel

### ■ José TARQUINI

Adjoint délégué aux Affaires Scolaires et à la Jeunesse

### ■ Florence ROUX

Adjointe déléguée aux Affaires Sociales

### ■ Claude FERRAULT

Adjoint délégué à l'Environnement et à la Prévention des Risques

### ■ Réjane BARON

Adjointe déléguée à l'Embellissement et à la Promotion de la ville

### ■ Laurent VIGOUROUX

Adjoint délégué aux Travaux

### ■ Marie-Andrée DRACS

Adjointe déléguée aux Associations et aux Services Extérieurs

### ■ Arnaud GUIGON

Adjoint délégué à l'Aménagement de l'Espace, à l'Accessibilité et à la Mobilité

■ Joël COURTES : Conseiller Municipal délégué à la Solidarité, aux Personnes Agées et à l'Animation  
■ Stéphan BERTO : Conseiller Municipal délégué aux Sports

■ Camille SAUVANT : Conseiller Municipal délégué à la Culture

■ Daniel GAUTHIER : Conseiller Municipal délégué aux Commerces, aux Entreprises et à l'Artisanat

■ Bérengère STEMPELET : Conseillère Municipale déléguée au Conseil Municipal des Jeunes

Édito du maire .....	p.3
Intercommunalité .....	p.4
Travaux .....	p.6
Com., Ent. et Artisanat .....	p.8
Env. et Prévention des Risques.....	p.9
Urbanisme .....	p.12
Affaires Sociales .....	p.13
Culture .....	p.14
Festivités et Associations .....	p.15
Com. et Événementiel .....	p.16
Enfance, jeunesse et Sport .....	p.18
Associations .....	p.24
État civil .....	p.47
Numéros utiles .....	p.48



Bulletin municipal d'information de Saint Hippolyte du Fort

Directeur de la rédaction : Bruno Olivier

Rédaction :

Commission Communication

Crédit photos : Freepik et Saint Hippolyte du Fort

Conception & réalisation :

Ab Ovo - 04 66 62 93 63  
abovo2000@orange.fr



Votre journal municipal est imprimé sur un papier respectant les normes européennes de protection de l'environnement et avec des encres végétales biodégradables.





Chères Cigaloises, Chers Cigalois,

Le 15 mars dernier, avec plus de 63% de participation, les Cigalois ont une nouvelle fois confirmé leur attachement à l'expression démocratique et en particulier à leur élection municipale, malgré une situation sanitaire inédite et déjà préoccupante.

Depuis, deux confinements successifs ont profondément bouleversé notre vie quotidienne, nos pratiques et nos modes de vie. Les restrictions imposées nous ont privés de tous ces moments de rencontre, d'échanges et de sociabilité qui rythment habituellement la vie municipale et

caractérisent notre bien vivre-ensemble : commémorations, cérémonies, fête nationale, fête votive et de multiples manifestations associatives, commerciales, sportives, culturelles ou encore culturelles.

Ce bulletin est donc pour moi la première réelle occasion d'exprimer largement et à chacun toute ma gratitude pour la confiance largement accordée en mars dernier à l'équipe qui m'entoure.

Dès les premières heures, vos élus municipaux ont tout mis en œuvre pour faire face à une situation exceptionnelle, pour établir un contact régulier et une assistance lorsque cela a été nécessaire, en direction de nos aînés et des personnes les plus fragilisées particulièrement.

Le maintien du lien social reste notre priorité.

Dès le 17 mars, l'installation d'une cellule municipale de crise ouvrait la voie à une mobilisation optimale à partir d'une réorganisation de nos services publics communaux. Très vite, la solidarité s'organisait entre élus, associations, bénévoles, notamment pour la distribution de masques à la population ou le soutien aux soignants. Aux écoles, l'accueil des enfants des publics prioritaires d'abord, puis le retour de tous les élèves, étaient organisés dans des conditions difficiles, surmontées grâce à une forte implication des services municipaux et des enseignants. Mes remerciements s'adressent ainsi à tous ceux qui se sont mobilisés et le sont encore aujourd'hui.

Notre volonté a aussi été d'accompagner les professionnels lourdement impactés par une crise devenue économique. La mise en place d'un « Drive des producteurs », la réouverture du marché, le soutien aux commerces fermés avec l'opération « Bons d'Achat Solidaires... » ont traduit notre volonté d'une intervention solidaire et concrète sur le plan économique.

Malgré la crise, l'action municipale n'a pas connu de répit car elle est également un des moteurs du développement économique, grâce aux investissements de la collectivité. Nombre d'études préalables et d'aménagements ont déjà été lancés. Vous en trouverez le détail au travers des articles de votre Écho Cigalois.

D'évidence, le sage principe de précaution adopté ces derniers mois va continuer à nous accompagner sur la voie du retour à la normale. C'est pourquoi j'ai pris la décision, à regret, d'annuler le repas des aînés et la cérémonie des vœux à la population, en ce début d'année.

Pour terminer, j'adresse une pensée compatissante à tous ceux qui ont traversé l'année écoulée dans la difficulté ou qui ont été frappés par le deuil.

Au nom des élus et des personnels municipaux, je forme le vœu d'une année réellement nouvelle, synonyme de rassemblement autour de nos valeurs fondamentales de solidarité et de fraternité. En cela, j'adresse à chacun de vous mes Meilleurs Vœux de santé et de confiance retrouvée, pour une année 2021 prospère et débordante d'humanité.

Bruno OLIVIERI  
Maire de Saint Hippolyte du Fort

# L'intercommunalité en question

Le 15 mars dernier, dès le 1<sup>er</sup> tour de l'élection municipale qui, rappelons-le, était aussi une élection communautaire, les Cigalois ont élu leurs représentants à la communauté de communes sur la base d'un programme pour ce territoire. Avec un résultat sans appel, notre liste obtenait 8 des 10 sièges attribués à Saint Hippolyte du Fort, sur les 57 délégués que compte l'intercommunalité, les deux restants revenant à la liste d'opposition.

Le 8 juillet 2020, l'exécutif de Piémont Cévenol était mis en place avec l'élection de deux postes de vice-présidents « réservés » à Saint Hippolyte du Fort.

Au terme d'une « élection », dont le résultat ne doit rien au hasard, les élus de la majorité ont été très nettement écartés et remplacés par deux candidats de l'opposition cigaloise, pourtant sèchement défaits à la municipale, en particulier pour le très symbolique poste de 1<sup>er</sup> vice-président.

Ce déni flagrant de démocratie locale, qui fait fi de l'expression des habitants de la commune la plus peuplée de l'intercommunalité, n'a honoré ni la politique, ni la démocratie. D'ailleurs, de nombreux élus des territoires voisins ont considéré cette manœuvre comme une faute politique majeure ; un quotidien régional l'a qualifiée d'ubuesque.

Déjà en 2017, l'éviction du 1<sup>er</sup> adjoint de Saint Hippolyte de l'exécutif communautaire, au profit d'un élu d'opposition, avait singulièrement appesanti le climat au sein de cette instance. Un nouveau cap a donc été franchi avec la totale mise à l'écart des représentants cigalois, signe du refus manifeste de travailler avec la municipalité élue, au mépris des valeurs fondatrices de suffrage universel et de légitimité.

Après cette brutale éviction, nous avons d'abord et surtout ressenti une profonde tristesse. Celle de la grande majorité des électeurs cigalois à qui les élus d'autres communes se sont autorisés à voler le résultat de leur élection, au profit d'une sombre machination politique. De quel droit ?

Depuis quelque temps, les élus cigalois n'étaient pas vraiment les bienvenus à Piémont Cévenol parce qu'ils avaient eu l'audace et l'honnêteté de porter la voix de leurs électeurs et le « défaut » d'exprimer des avis parfois divergents. Se mobiliser contre

l'abandon du projet d'extension de la Zone des Batailles alors que des entreprises sont candidates pour s'y installer, refuser la prochaine fermeture de l'office de tourisme, revendiquer un service des ordures ménagères égalitaire sur tout le territoire ou encore manifester la ferme volonté de conserver des prérogatives communales fortes plutôt que de les transférer à l'intercommunalité... sont autant de revendications qui auront dérangé, mais nous les avons portées dans le respect du mandat reçu. N'est-ce pas cela la vraie démocratie ?

Pourtant, malgré ces difficultés, nous avons toujours œuvré en totale responsabilité pour maintenir un lien de solidarité et de coopération pour une communauté de destin et de projets, dans le respect des différences et des avis de chacun.

### La question du périmètre de l'intercommunalité

Les choix stratégiques d'une collectivité sont d'abord élaborés par son exécutif avant d'être débattus puis validés par son assemblée délibérante ; la communauté de communes du Piémont Cévenol n'échappe pas à cette règle. La commune de Saint Hippolyte du Fort est désormais représentée dans cette instance exécutive par deux délégués dont la « légitimité » politique est minoritaire, porteurs d'orientations qui ne sont pas celles exprimées par les Cigalois, le 15 mars 2020. Notre commune y est donc particulièrement marginalisée et affaiblie. En pareilles circonstances, nul ne saurait rester attentiste durant tout un mandat, car personne n'est capable de dire si demain une telle situation ne se renouvellera pas.

C'est pourquoi, le 28 juillet 2020, le conseil municipal a décidé de lancer une réflexion stratégique sur l'intercommunalité de demain, sur la base d'une volonté d'élaboration de nouveaux partenariats avec d'autres communes et territoires voisins, autour de notre identité cévenole. La commune sera accompagnée par un cabinet spécialisé pour en déterminer la faisabilité technique et financière et en appréhender tous les avantages et inconvénients. Au terme de cette réflexion qui va s'échelonner sur de nombreux mois, une large concertation sera engagée avec les Cigalois pour les rendre acteurs de leur avenir.



### Continuer à agir pour notre commune, au sein d'un territoire

Cette réflexion sera construite avec sérieux, objectivité et sans précipitation. Pendant tout ce temps, notre responsabilité d'élus est de continuer à agir dans le respect du mandat reçu et dans le cadre de nos prérogatives communales. Notre devoir est aussi d'œuvrer en collaboration avec la communauté de communes dont nous faisons partie, dans le cadre de ses compétences.


Indépendamment des difficultés et des obstacles qui nous ont été imposés, notre seule préoccupation reste l'intérêt général des Cigalois et de tous les habitants de ce bassin de vie. Pour eux, nous continuons à revendiquer le maintien effectif et le développement d'un service public de qualité dans des domaines aussi variés que la culture, le tourisme, l'aide à la personne et bien d'autres.

C'est cette exigence qui nous a conduits à demander à la communauté de communes une modification de sa

compétence « Sports » afin d'autoriser la rétrocession des équipements du plateau sportif du Pradet et de la piscine à la commune de Saint Hippolyte du Fort. Cette restitution, devenue effective au 1<sup>er</sup> janvier 2021, a été validée par le conseil communautaire du 16 décembre dernier. La veille, le 15 décembre, le conseil municipal avait réitéré sa délibération d'avril 2015 en faveur de la cession gratuite d'un terrain à la communauté de communes pour la construction d'un pôle intercommunal de services, abritant notamment le centre de loisirs sans hébergement porté par la communauté de communes, dans le cadre de sa compétence « Jeunesse ».

SAINT HIPPOLYTE DU FORT, Petite Ville de Demain, au cœur d'un territoire de solidarités et de projets, telle est notre ambition.

Bruno OLIVIERI  
Maire de Saint Hippolyte du Fort



**Le Maire et son Conseil Municipal  
vous adressent tous leurs meilleurs vœux  
de bonne année, santé et prospérité  
pour l'année 2021!**

## Des travaux tous azimuts

La crise sanitaire n'aura pas eu de conséquences sur les programmes d'investissement de la commune, tout au plus un léger retard sur le démarrage des opérations, au regard de la difficulté à réunir en présentiel toutes les parties prenantes.

Mais avant toute chose, même si cela fait déjà partie de notre quotidien, soulignons la réalisation par le Département de la jonction entre la voie verte cigaloise inaugurée l'année précédente et celle de Sauve, avec au passage l'aménagement du carrefour des Cambous.

Au niveau communal, nombre de programmes sont soit lancés, soit en consultation d'appel d'offres pour sélectionner les entreprises, ou pour d'autres phases d'étude.

L'aménagement de la rue du Pont avec alternat de circulation vient sécuriser les cheminements piétons et le carrefour de la mairie.

Au terme du concours d'architectes lancé en 2019, l'équipe de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement complet du Cours Gambetta et du Plan a été retenue.

Le projet pourra être présenté aux riverains et à l'ensemble des Cigalois dès que les conditions sanitaires le permettront.

L'étude d'aménagement et de sécurisation du CD 999 est en cours avec 2 points majeurs : la sécurisation du carrefour de la Croisette et du rond-point de l'Olivier, avec la desserte du futur Pôle d'Échanges Multimodal routier (PEM) qui sera créé en

haut des Remparts, sur le site de l'ancienne villa des gendarmes. Avec le PEM, il s'agit de créer un espace dédié aux transports et à la mobilité des personnes afin d'améliorer et de fluidifier l'organisation des déplacements mais aussi de favoriser les modes doux.

L'aménagement de la rue Fondeville, avec réfection complète de la voirie, cheminements protégés et reprise des réseaux, eau, assainissement et pluvial, devrait s'étaler de février à juin. En parallèle, un programme de voirie va se développer dès le début d'année pour la réfection de plusieurs chemins communaux et de la rue Octave Camplan, depuis la place de Croix-Haute jusqu'à sa jonction avec la route de Pompignan.



Le programme de réhabilitation de l'éclairage public avec passage en LED va se poursuivre en ce début d'année sur les secteurs rue Fondeville/ rue Amiral Sap / mairie et rue de Vidourle / chemin du Galatras.

Après la restitution des deux études thermiques portant sur nos écoles, un programme pluriannuel d'investissement est lancé. Dès l'été prochain, des travaux d'amélioration seront réalisés à l'école maternelle pour la pose de menuiseries athermiques, avec stores intégrés dans l'épaisseur du vitrage et des travaux de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour.

Le projet de rénovation thermique du bâtiment de la salle des fêtes, avec la création d'une salle culturelle incluant un espace de projection cinématographique, sur la partie désaffectée, est également lancé, l'architecte a été retenu. L'appel d'offres aux entreprises sera lancé au printemps.

Laurent VIGOUROUX  
Adjoint délégué aux Travaux

## La commune s'engage pour la reconstruction de son nouveau centre médico-social



Le 15 décembre 2020, par 21 voix pour et 5 abstentions, le conseil municipal a adopté la cession gracieuse d'une parcelle au Département pour la construction de son nouveau centre médico-social (CMS).

Ce service départemental s'impose comme un élément structurant de la politique sociale départementale. En effet, le CMS de Saint Hippolyte du Fort est le siège central coordinateur de ceux d'Anduze et du Vigan. Il est composé 19 agents en résidence administrative et d'un consultant emploi-insertion. Il couvre 20 communes dont Saint Hippolyte du Fort, Pompignan, Cros, Conqueyrac, Durfort, Fressac, Lasalle, Cognac, Sainte Croix, Soudorgues, Monoblet, Saint Félix, Thoiras, Vabres, Sumène, Saint Laurent le Minier, Saint Roman de Codières, Saint Martial, Vabres...

Depuis des années, le CMS œuvre en étroite partenariat avec la municipalité et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Depuis sa création, les locaux du CMS sont situés dans un édifice ancien de la rue Pasteur qui ne permet plus aux agents du Département d'assurer un service public digne de ce nom, dans de bonnes conditions, tant sur le plan des conditions de travail que de l'accessibilité des usagers.

Le futur bâtiment prendra place à proximité des services techniques de la ville (appelés à être

délocalisés) et s'implantera au sein d'un projet d'aménagement d'ensemble, structuré autour de la création du futur pôle d'échanges multimodal routier, notamment.

### Les missions et compétences du CMS

#### Dans le cadre du service social territorial :

- protection de l'enfance en lien avec la PMI,
- accès aux droits (CAF, CSS, RSA),
- procédures personnes vulnérables (personnes âgées et handicapées) et l'APA en lien avec le service territorial à l'autonomie,
- accès au logement, accompagnement et prévention des expulsions domiciliaires,
- partenariat avec le service local d'intervention de la maîtrise des énergies.

#### Dans le cadre du service PMI :

- gestion des agréments assistance maternelle et assistance familiale,
- consultation petite enfance et liaison des maternités,
- aide sociale et de protection à l'enfance.

#### Dans le cadre de l'insertion (emploi, formation) :

- accompagnement et suivi des demandes de RSA, contrats d'engagement.

Laurent VIGOUROUX  
Adjoint délégué aux Travaux  
L'Écho Cigalois - janvier 2021



## Une priorité de campagne : le soutien à l'économie locale

La pandémie COVID-19 a plongé notre pays dans une crise sanitaire sans précédent. Afin de ralentir la propagation du virus, le gouvernement a ordonné, par arrêté, la fermeture administrative de certains établissements, dès le 17 mars 2020 et ce jusqu'au 2 juin 2020. D'autres mesures concernant les rassemblements et déplacements ont également été prononcées.

La municipalité, soucieuse de contribuer à l'activité économique de notre ville, a créé un comité technique, en collaboration avec l'UCIA, afin de mettre en place l'opération « Bons Solidaires ». Une action destinée à soutenir nos commerçants et artisans impactés par ces fermetures temporaires, au travers d'une subvention municipale versée à l'UCIA.



25 commerces ont adhéré à l'opération, qui s'est révélée être un succès puisque 100% des Bons Solidaires ont été distribués aux acteurs économiques, ce qui représente la réalisation potentielle de 150 000 € de chiffre d'affaires, dont 30 000 € d'aide de la municipalité. Une affichette fournie aux commerçants concernés, positionnée sur la devanture de leur établissement, informait la clientèle de leur participation à ce challenge.

Toutefois, il a été décidé en conseil municipal, sur proposition de la Commission Commerces Artisanat Entreprises, d'aller plus loin dans cette démarche forte de soutien à notre économie locale, en actant un certain nombre de décisions :

- exonérer de la redevance d'occupation du domaine public, communément appelée « droit

de terrasse » pour la totalité de l'année 2020 : 13 commerces ou activités ont été concernés par ce dispositif.

- Exonérer du second trimestre locatif les activités commerciales implantées dans des locaux communaux, de façon totale ou partielle, en fonction du type d'activité et de l'impact de la pandémie sur leur fonctionnement : 9 commerces ou activités ont été éligibles.

L'élan de solidarité des Cigaloises et Cigalois s'est manifesté tout au long de ce processus, à travers une adhésion massive au principe. L'achat de bons solidaires a été effectif dès le début de l'opération et leur utilisation réelle a pu être différée par les clients, afin de permettre aux commerces de maintenir leur trésorerie et de traverser cette période difficile avec plus de sérénité.



OPERATION SOLIDAIRE COMMERCES CIGALOIS

**ACHETEZ VOS BONS D'ACHAT  
DANS CE COMMERCE  
MAINTENANT ET  
UTILISEZ LES PLUS TARD**

**Les bons d'achat d'une valeur de 25€  
seront vendus 20€,  
la municipalité prenant en compte 5€**

Les bons d'achats sont en vente jusqu'au 31/10/2020  
et pourront être utilisés jusqu'au 31/12/2020



La politique environnementale de la commune ne doit pas se soucier seulement de la population et du territoire communal, mais aussi de la population et des territoires de la planète, notre seul navire sur lequel nous sommes tous embarqués.

Penser globalement, agir localement...

Nous veillerons à intégrer les préoccupations d'environnement dans l'ensemble de l'action communale, c'est-à-dire évaluer en amont les conséquences environnementales des décisions de la municipalité dans tous les domaines.



En ce début de mandat nous avons les préoccupations prioritaires suivantes :

## Maîtrise de la consommation d'eau :

**Promouvoir et mettre en place un usage économe de l'eau** dans tous les services, bâtiments et équipements municipaux, par des moyens techniques et de sensibilisation du personnel.

Installer des systèmes de récupération d'eau pluviale sur certains bâtiments ou équipements municipaux. Optimiser l'arrosage des fleurissements et plantations annuelles, notamment réduire l'arrosage diurne en été. Utiliser l'eau pluviale récupérée sur certains bâtiments municipaux.

## Préserver la qualité des eaux superficielles et souterraines

Installation d'une station de traitement des eaux au captage de Baumel afin de maîtriser la turbidité des eaux.

## Économies d'énergie :

**Réduire les consommations d'énergie**, en priorité celles d'énergies fossiles (pétrole, gaz).

Utiliser le plus possible des sources d'énergie renouvelables.

Maîtriser la consommation électrique dans les lieux publics.

Réduction de l'éclairage nocturne par la mise en place d'horloges astronomiques, nous avons déjà pris la décision de couper l'éclairage : de la voie verte entre le chemin du Traves et le chemin de Courrégès à 1h.

**Améliorer l'isolation thermique des bâtiments**, notamment à l'école maternelle où il faudra aussi créer des zones d'ombrage en façade par des préaux, dégoudronner la cour pour un revêtement drainant permettant une végétalisation adaptée à un îlot de fraîcheur.

## Prévention des risques :

**Évaluer et cartographier les risques naturels dans la commune** : inondations, incendies etc...

Mener des actions visant à réduire ces risques. Prendre en compte les risques dans des outils d'aménagement et de planification. Participer activement à élaborer les plans de prévention.

Faire respecter les Obligations Légales de Débroussaillage.

Être vigilant par rapport à l'implantation et la puissance d'installations ou d'équipements, comme les relais de téléphonie mobile, émettant des ondes électromagnétiques, en défendant la santé et le cadre de vie des Cigalois.

## Mobilité :

**Favoriser les circulations douces** (à pied, à vélo...) en créant un réseau de voies cyclables pouvant relier le centre-ville aux quartiers périphériques.

Actuellement, nous mettons en œuvre une première phase pour relier en voie mixte (piétons, vélos) le boulevard du Temple avec le quartier de Croix-Haute. Cette voie urbaine douce se prolongera ensuite dans le but de rejoindre la voie verte, au quartier de Courrégès.

## Préserver et entretenir les sentiers et chemins communaux :

Une réflexion est menée pour relier, en toute sécurité et de manière praticable, le cheminement à pied ou à vélo du quartier de Mandiargues aux commerces de proximité.

**Créer des zones d'ombrage** par la plantation d'arbres en faisant participer les enfants des écoles.

**Lutter contre les nuisances sonores.**

# Dépôts sauvages Des incivilités inacceptables !

Peut-on accepter qu'une minorité de personnes considèrent que le civisme et le respect des autres ne les concernent pas ? En effet, les dépôts sauvages relèvent d'une incivilité caractérisée.

Les dépôts sauvages (ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet) sont intolérables dans l'esprit et illégaux dans les faits.

Ce type d'agissement expose ses auteurs à une contravention de 5<sup>e</sup> classe tel que prévu à l'article R635-8 du Code Pénal (jusqu'à 1 500 euros d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets).

Chaque usager sait se rendre dans les magasins faire ses achats avec son véhicule, pourquoi ne conçoit-il pas d'utiliser ce même véhicule pour se rendre à la déchèterie, afin de jeter les déchets engendrés par sa propre consommation !

Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la salubrité publique et environnementale, de rendre les lieux désagréables pour les personnes qui trient correctement et d'occasionner d'éventuels accidents.

Le ramassage et le nettoyage des dépôts sauvages ont également d'importantes conséquences financières, répercutées sur l'ensemble de la population cigaloise.

Un déchet en appelle toujours un autre. Chacun doit s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme. Agissons ensemble pour un environnement plus propre.

Claude FERRAULT  
Adjoint délégué à l'Environnement  
et à la Prévention des Risques



## Information et prévention contre les risques d'incendie

### Obligation Légale de Débroussaillage

Sous l'autorité préfectorale obligeant le Maire à faire respecter l'Obligation Légale de Débroussaillage, l'équipe municipale met en place une campagne de débroussaillage afin de lutter contre les incendies, prioritairement en zones urbanisées, seconde cause de risques dans la commune.

Un recensement des parcelles à risque est actuellement en cours. Dans un premier temps, quelques propriétaires ont été contactés par courrier pour les informer de leur obligation de débroussailler et d'entretenir le débroussaillage de leurs parcelles suivant les instructions du code forestier (Art.L134-6) Il en va de même pour les propriétaires habitants à moins de 200 m d'un massif forestier ou en zone de garrigue.

L'objectif est de sensibiliser les Cigalois résidant aux abords des zones à risque. Les habitants doivent

prendre conscience que le but est de protéger leurs habitations.

Au cours de la procédure, des visites de la Police Municipale et de l'élu en charge de la Prévention des Risques seront faites afin de constater le travail accompli par chaque propriétaire.

En cas de non-respect de la réglementation, une amende de 20 euros du mètre carré non débroussaillé pourra éventuellement être prononcée (selon délibération du Conseil Municipal en date du 24-9-2019) et après une mise en demeure, les travaux seront alors exécutés d'office par une entreprise privée. Les frais de débroussaillage seront alors facturés aux propriétaires et recouverts par le Trésor Public.

Claude FERRAULT  
Adjoint délégué à l'Environnement  
et à la Prévention des Risques



# Information sur l'interdiction de brûlage des déchets verts par les particuliers

### Le brûlage de végétaux à l'air libre est une pratique polluante réglementée

En effet, au-delà des troubles de voisinage et des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont des particules mais aussi des composés cancérigènes : ainsi, « brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules fines que près de 6 000 km parcourus par une voiture diesel récente. » Il nous est apparu nécessaire de vous rappeler les principes de ces dispositions réglementaires.

### Le brûlage des végétaux et des ordures ménagères est strictement interdit pour tous les particuliers tout au long de l'année et en tous lieux.

Aucune dérogation municipale n'est possible à cette règle, qui s'applique aussi aux entreprises d'espaces verts ou paysagistes intervenant pour les particuliers.

Si vos voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Les agriculteurs et les forestiers ne sont pas concernés par cette interdiction dans le cadre de leurs activités professionnelles.

La commission Environnement  
et Prévention des Risques

## Embellissement de la ville et promotion de la cité

Chaque année, la commune fait de l'amélioration de son cadre de vie une priorité et c'est avec grand plaisir que nous essayons de garder notre ville fleurie au gré des saisons, à travers le choix de plantes vivaces et colorées : les bégonias « dragon » ont laissé place aux pensées multicolores et autres plantes vivaces qui résistent mieux aux conditions de la saison.

Nous avons aussi complété et réactualisé le matériel des illuminations de Noël. Les services techniques municipaux ont ainsi mis en place des éléments décoratifs lumineux dans quasiment tous les quartiers. De nouveaux emplacements ont retenu notre attention pour égayer la ville et mieux la mettre en valeur, pour les Cigalois et tous ceux qui passent par Saint Hippolyte du Fort.

De nouveaux modules ont été installés sur la place de la Canourgue, au Pont de Planque, sur le rond-point de la Tour, sur la D999, ainsi que sur le boulevard du Pradet.

Nous avons opté pour des illuminations en bleu et blanc, aux couleurs de la commune. Ces illuminations sont gérées sous contrat de location avec un nouveau prestataire qui s'engage à les remettre en état, à les stocker et à les renouveler régulièrement, si nécessaire.



Malgré une année 2020 difficile, la Commission Embellissement et Promotion de la Cité vous souhaite une belle et heureuse année, près de vos amis et de votre famille.

Réjane Baron  
Adjointe déléguée à l'Embellissement et à la Promotion de la Cité

## Baisse de la taxe aménagement

Le jeudi 8 octobre 2020, la commission Urbanisme a porté au débat du Conseil Municipal la question de la baisse de la taxe d'aménagement.

Pour rappel : la taxe d'aménagement s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme : construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments, aménagement et installations de toutes natures. Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager, ou par le responsable d'une construction illégale.

Le taux de la taxe d'aménagement était jusqu'alors de 6,70 %. Il est à noter que la part communale représentait 5 % de ces 6,70 %.

Suivant les préconisations de la commission, le conseil a entériné une baisse de 30 % de la part communale, soit 3,5%.

Le nouveau taux en vigueur est donc de 5,20 %.

Par cette baisse significative d'un impôt direct, la commune, consciente des difficultés économiques

des ménages, inhérentes à la pandémie sanitaire, envoie un signal fort en direction des Cigalois.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté municipale de poursuivre les efforts en faveur de l'attractivité de Saint Hippolyte du Fort. Si notre ville ne manque pas d'atouts pour charmer de nouveaux arrivants, il est nécessaire qu'elle reste attractive sur le plan fiscal aussi. La municipalité réaffirme ainsi son ambition d'urbaniser le territoire.

C'est également un moyen d'envoyer un message favorable aux opérateurs, publics ou privés, pour les inciter à investir sur le territoire.

Ce nouveau taux est applicable à compter du 8 octobre 2020 pour toutes opérations d'urbanisme taxables déposées après cette date.

Arnaud GUIGON,  
Adjoint délégué à l'Aménagement de l'Espace,  
à l'Accessibilité et à la Mobilité





## Bourse au Permis de Conduire

### Objectif Permis en Poche !

En collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) la commune met en place le dispositif « Bourse au Permis de Conduire ».

La « Bourse au Permis de Conduire » est un véritable enjeu d'insertion sociale et professionnelle répondant aux problèmes de mobilité de notre territoire et contribuant, en outre, à la lutte contre le délit de conduite sans permis qui concerne de plus en plus de jeunes actuellement.

Si le permis de conduire constitue un atout incontestable à l'autonomie et à l'accès à l'emploi ou à la formation, il nécessite néanmoins des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes ou de leur famille.

Ce dispositif consiste en la prise en charge par la commune d'une partie du coût du permis de conduire automobile (Permis B) auprès de l'auto-école cigaloise TOP-DEPART, en contrepartie d'un engagement bénévole au sein de l'une des associations d'action sociale et solidaire partenaires du projet (Restos du Cœur, Croix Rouge et Chantier d'Insertion Pays Cévenol).

Cette bourse d'un montant de 500 € pourra chaque année être attribuée à 5 jeunes cigalois, âgés de 18 à 25 ans, selon des critères d'éligibilité définis et, en particulier, sous conditions de ressources et d'un projet d'insertion.

Le C.C.A.S. validera, par délibération, la liste des bénéficiaires retenus.

Les dossiers de candidature accompagnés du règlement de ce dispositif sont disponibles en mairie depuis le 11 janvier 2021.



## Rencontres avec les acteurs sociaux

Des rencontres avec les différents acteurs institutionnels et associatifs de l'action sociale de la commune sont organisées afin d'établir un état des lieux de l'existant et d'évaluer les besoins en matière d'aide sociale facultative, d'urgence alimentaire, d'insertion professionnelle et de logement.

Ces échanges vont nous permettre d'apporter, de manière collaborative et complémentaire, une offre sociale adaptée, coordonnée et évolutive qui réponde au mieux aux problématiques et aux attentes des familles, des jeunes, des personnes âgées et /ou handicapées, en situation difficile ou de précarité.

**La Commission aux Affaires Sociales, ainsi que les membres du C.C.A.S., vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2021.**

**Florence ROUX,  
Adjointe aux Affaires Sociales, Vice-présidente du C.C.A.S.**

## Maintenir et développer une activité culturelle riche

Malgré la pandémie, la volonté municipale reste mobilisée pour maintenir et développer une activité culturelle riche sur la commune.

Dès la fin du confinement, nous avons rencontré les acteurs culturels afin de détecter leurs besoins. Bien sûr, toutes les associations préféreraient avoir une subvention plus importante mais chacun comprend aussi qu'une petite ville de 4 000 habitants a des moyens limités. Néanmoins, la première préoccupation reste le manque de salles ou de locaux. Par exemple, l'école de danse, qui porte un ambitieux projet de conservatoire, a besoin d'une salle d'au moins 100 m<sup>2</sup> pour installer les équipements nécessaires et être homologuée ; les compagnies théâtrales et associations qui œuvrent dans le spectacle vivant n'ont pas de scène appropriée, que ce soit pour les cours, comme pour l'accueil des troupes ; l'E.A.V, acteur important sur la commune avec de nombreuses disciplines culturelles offertes aux enfants, adolescents et adultes est aussi « à l'étroit » dans ses locaux. Quoique la municipalité s'attèle à répondre aux demandes, créant ou aménageant des locaux mis à disposition ici ou là, la dynamique associative locale s'accélère également et les besoins demeurent, nous en sommes bien conscients.

Le grand projet qui occupe notre commission reste donc celui de la réfection de la salle des fêtes, qui abritera une salle culturelle dédiée au spectacle vivant et aux projections cinématographiques. Déjà initié lors du précédent mandat municipal, ce projet prend corps désormais et les travaux devraient commencer prochainement, d'ici 7 à 8 mois. En effet, l'architecte a été choisi, une attention particulière ayant été accordée, entre autres, aux compétences spécifiques nécessaires pour ce type de projet.

Toutes ces demandes de locaux montrent le dynamisme culturel de la commune. La commission prévoit une grande rencontre avec les associations et acteurs culturels en début d'année, afin d'établir un calendrier annuel des manifestations, de développer ensemble une communication efficace, de grouper les moyens et les mettre à disposition des uns et des autres.

Promouvoir la culture, c'est aussi programmer et maintenir l'offre, en cette période délicate. Le festival de Jazz maintenu cet été a été un succès. Nous en sommes heureux, fiers, et nous envisageons

un troisième festival l'été prochain, sous toutes réserves d'usage. En effet, nous avons tout de même dû reporter un certain nombre de manifestations, pourtant prévues. Ainsi, le spectacle des « Amoureux de la montagne de Tignargues », la conférence du philosophe forain Alain Guyard, un concert d'airs d'opéras... Les conférences sur l'histoire de l'art, qui ont commencé au musée de la soie, reprendront ultérieurement, sur réservation, avec masque obligatoire et gel à l'entrée, sous réserves Covid, bien entendu. Un « salon du livre et de la B.D » est en préparation pour 2021, soit au printemps, soit à l'automne, suivant la situation sanitaire également. Nous avons aussi programmé de l'opéra dans la cour des Casernes le 20 août 2021, avec la compagnie Bouche à Oreille.

Entre autres projets, nous accompagnons la création d'un mini café-théâtre dédié au conte et à l'oralité, porté par la comédienne-conteuse Hélène Guers.

Membre de la commission culture depuis le précédent mandat et désormais en charge de cette commission, je tiens à souligner que jamais une demande de subvention ne nous a été refusée. La richesse de toutes les associations qui font la culture à Saint Hippolyte du Fort est un trésor dont tous les habitants profitent, y compris les élus.

Camille SAUVANT  
Conseiller Municipal délégué à la Culture





## Une semaine de fête foraine

Malgré l'épidémie de COVID 19, notre ville a su s'adapter afin d'organiser une semaine de fête foraine, en partenariat avec les professionnels du secteur. C'est donc du 8 au 13 août, semaine de la Saint Hippolyte, que les forains se sont installés sur le stabilisé du « Pradet ». La joie des « pitchouns » cigalois était au rendez-vous et a permis aux parents de se détendre, de prendre l'air, ou de déguster une friandise tandis que les bambins faisaient un tour de manège. Simples joies familiales, simples joies de l'enfance ! Nous prévoyons le maintien d'un parc forain en 2021.

Suite aux obligations sanitaires exceptionnelles mises en place par la préfecture, les fêtes votives 2020 furent réduites à « peau de chagrin » dans le Gard. C'est le cas également du repas-spectacle du nouvel

an, ainsi que du voyage des personnes âgées. Mais soyez rassurés, tout n'est que partie remise à des jours meilleurs, que nous appelons tous de nos vœux !

Une rencontre avec le comité des fêtes doit avoir lieu très prochainement afin d'envisager les modalités de la fête votive, cet été. Une nouvelle sortie pour les aînés est également envisagée.

Bien entendu, tous ces projets demeurent tributaires des conditions sanitaires. Soyez néanmoins assurés que nous ferons au mieux, dans la limite du possible, pour offrir des moments joyeux et festifs aux Cigalois !

Joël Courtes,  
Conseiller Municipal délégué à la Solidarité,  
aux Personnes âgées et à l'Animation



## Forum des associations

Le forum des associations 2020 s'est déroulé le samedi 12 septembre, au gymnase, sur le site du Pradet. Une première dans ce vaste lieu où nous avons accueilli 40 associations diverses et variées. La configuration et l'organisation du nouveau site a permis aux associations présentes de montrer l'étendue de leurs savoir-faire et centres d'intérêts à plus de 1 000 visiteurs.

Accueillis à l'entrée par la réplique de l'avion Blériot, petits et grands ont pu apprécier les nombreuses activités proposées (ludiques, culturelles, sportives) et ainsi faire leur choix. Des démonstrations de yoga, danse, tennis, baby hand-ball, chorale et pétanque ont ponctué cette belle journée de fin d'été.

Gageons que le succès de ce Forum continuera à dynamiser la vie locale des Cigalois.

Marie-Andrée Dracs, Adjointe déléguée aux Associations et aux Services extérieurs



## Événementiel « non essentiel » : renoncer n'est pas jouer !

Les restrictions imposées par la crise sanitaire changent lourdement le cours de nos existences. Depuis mars, nous vivons tous au rythme de l'épidémie. Comme d'autres, le secteur événementiel est particulièrement touché. Ainsi, les manifestations associatives, commerciales, sportives, culturelles, festives... ne peuvent avoir lieu comme prévu et chacun, à la place qui est la sienne, doit s'adapter en fonction de ses possibilités et de la législation en vigueur. Les annulations ou les reports sont légion.

« Non essentiels », ces moments forts de la vie sociale constituent pourtant le sel de nos vies, outre qu'ils ont aussi bien souvent un impact socio-économique réel.

Difficile néanmoins de se projeter et de créer l'événement, dans ces conditions. Toutefois, la municipalité a mis tout en œuvre, autant que faire se peut, pour sauver ce qui pouvait l'être. Ainsi, par exemple, le deuxième « Saint Hippolyte du Fort - Jazz Festival » a bien eu lieu au cœur de l'été, dans la cour du Fort Jallatte. Une première !



Dans un autre ordre d'idées, une belle journée de promotion de la commune s'est également déroulée le mardi 11 août dernier, dans le cadre de la tournée estivale « Sur la route avec Midi Libre », venue faire escale à Saint Hippolyte du Fort. À cette occasion, plusieurs acteurs locaux ont pu valoriser leur talent, leur travail et leur attachement à la cité cigaloise, qu'ils font vivre au quotidien. Le Tour de France était également de passage en Pays cigalois, le 6 septembre. Le sprint des champions a certes mobilisé l'attention du grand public, pour autant, plusieurs partenaires ont contribué à l'animation de la journée. Nous les en remercions.



D'autres manifestations ont marqué la vie de la cité, comme le forum des associations à la rentrée, des conférences littéraires au début de l'automne... grâce à la détermination de tous. Il va sans dire que ces actions n'ont pas eu le retentissement et la saveur qui auraient été les leurs en des temps plus cléments.



Réjouissons-nous toutefois d'avoir pu maintenir l'organisation de ces événements précieux et projetons-nous vers demain, malgré cette lourde et menaçante « épée de Damoclès » au-dessus de nos têtes !

Allez, de belles choses se préparent, gageons qu'elles se réaliseront !  
Construisons ensemble, aujourd'hui, des lendemains heureux !



## Sur les réseaux sociaux

Lors du confinement du printemps dernier, la municipalité a créé une page de communication sur le réseau social Facebook, intitulée « Mairie de Saint Hippolyte Du Fort - Officiel », pour être plus directement en contact avec le public. Il s'agit d'abord de développer une communication publique informative, en direction des Cigalois.

Mais la vocation de ce support est également promotionnelle, afin de donner plus de visibilité aux actions menées par les forces vives de la commune, de valoriser l'image de Saint Hippolyte du Fort, de faire rayonner son identité et de lui permettre de gagner en notoriété et en attractivité.

Là encore, la période actuelle n'est pas des plus propices. Toutefois, sans narcissisme ni autosatisfaction, sans chauvinisme égocentrique ni prétention, soyons fièrement et collectivement cigalois !

Bonne Année 2021 à tous !  
Commission Communication et Événementiel



# Nos Écoles

Dès le début du premier confinement, le 17 mars 2020, l'école Rachel Cabane a été ouverte, dans un système garderie. En collaboration avec les services et les personnels de l'Éducation Nationale, nos personnels municipaux ont assumé cette mission de garderie pour les enfants des soignants.

En mai, la réouverture des écoles a été possible après de nombreuses réunions avec les directions des écoles, afin que le périscolaire, que la municipalité voulait maintenir, s'adapte au mieux avec le système mis en place durant les heures scolaires.

Toute cette période, depuis mars jusqu'à la fin de l'année scolaire, s'est déroulée au gré des protocoles sanitaires successifs, nécessitant l'adaptation des personnels municipaux et de l'Éducation Nationale, ainsi qu'une présence permanente de la commission scolaire.

Dès juillet, il était indispensable de préparer la rentrée, en prenant en compte la volonté de la commission scolaire d'élargir les horaires de la garderie et de mettre en place de 2 services adaptés à la cantine. C'est en ce sens qu'un comité de pilotage (COPIL) a été réuni dès le 16 juillet. Grâce à ce COPIL et au travail technique et précis effectué, la rentrée scolaire et périscolaire s'est passée dans les meilleures conditions possibles.

### NOUS AVONS FAIT

- Élargissement des horaires de la garderie et de l'étude ;
- mise en place de 2 services à la cantine scolaire afin de diminuer le nombre d'enfants en présence ;
- création du COPIL pour préparer la rentrée scolaire ;
- bilan thermique de l'école Fernand Léonard ;
- travaux nécessaires au protocole sanitaire COVID 19 ;
- renouvellement de l'équipement informatique des écoles.

### NOUS FERONS DÈS 2021

- Mise en place d'un système de réservation et de paiement en ligne pour la cantine et la garderie ;
- travaux thermiques de l'école Rachel Cabane (menuiseries et végétalisation de la cour) ;
- COPIL : travail sur le contenu des garderies, suivi des mesures mises en place et réadaptation si nécessaire ;
- travail avec la communauté des communes pour le centre de loisirs ;
- mise en place d'un groupe de travail piloté par Marie-Aude Bonnel sur la cantine scolaire.



Je tiens à remercier l'ensemble des intervenants (personnels, élus, direction des écoles, fédérations de parents d'élèves) lourdement sollicités pendant cette période difficile. Notre travail n'aurait jamais pu aboutir sans ces périodes de rencontres et de réflexion commune.

José TARQUINI  
Adjoint délégué à l'Enfance et à la Jeunesse



## Le Sport

Un fitness parc linéaire de 1 500 m a été mis en place sur la voie verte, au cœur de la ville de Saint Hippolyte du Fort. Ce projet a pu voir le jour grâce à une commission dynamique et investie.

Dix agrès d'extérieur, destinés au plus grand nombre, sans distinction d'âge, sont à la disposition des citoyens cigalois et voisins pour agrémenter leurs promenades. Les différents modules fitness présents proposent des activités conçues pour entretenir ou développer sa forme physique. Sportif occasionnel ou sportif averti, chacun exécute son activité à son rythme et selon ses aptitudes.

Pour 2021, la Commission « Sports » a validé la volonté de travailler sur un projet de mur d'escalade sur le site du gymnase.

Merci à tous ceux qui se sont investis dans la réalisation de ces projets.

Stephan BERTO,  
Conseiller Municipal délégué aux Sports



## Création du Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes de Saint Hippolyte du Fort sera bientôt en place et opérationnel. Le groupe de travail qui a planché sur le projet a bien avancé, malgré les difficultés pratiques de mise en œuvre liées à la Covid.

Une plaquette informative a été distribuée aux enfants et aux adolescents, en partenariat avec les écoles Fernand Léonard et Pasteur et le collège de La Galaberte. Un courrier a également été adressé aux jeunes Cigalois non scolarisés sur la commune, pour n'oublier personne.

La campagne et les élections auront lieu au cours du premier trimestre de l'année 2021. Nous espérons une participation active de nos jeunes pour mener de beaux projets en lien avec leurs désirs et leurs besoins.

Une délégation d'élus sera mobilisée pour aider, accompagner et soutenir nos futurs jeunes élus dans leurs démarches.

Ce projet a pour ambition d'impliquer la jeune génération dans les affaires municipales, de former

les jeunes à devenir des citoyens actifs et engagés, et enfin de promouvoir le vivre-ensemble au sein de notre commune.

Bérengère STEMPFELET,  
Conseillère Municipale déléguée  
au Conseil Municipal des Jeunes



## École élémentaire Fernand Léonard



### Une fresque pour rafraîchir le mur de l'école élémentaire !

L'année dernière, les élèves de l'école élémentaire Fernand Léonard avaient émis le désir de renouveler la fresque de la murette qui sépare la cour du collège. Après concertation, ils ont choisi le thème des animaux marins.

Les services techniques de la municipalité ont recouvert les anciens cadrans solaires qui ornaient le mur depuis 15 ans, puis un fond aquatique a été ajouté.

Sous la houlette de Dorothee, l'intervenante en peinture murale, les différentes classes se sont relayées pour parer la fresque de somptueux poissons, algues, méduses, pieuvres, hippocampes, requins et autres crustacés multicolores.

Le résultat est très réussi et les enfants sont ravis de cette cour toute neuve !

Notre correspondant sur place Théo BARREDO





## École privée Pasteur

L'école Pasteur est un petit établissement qui accueille les enfants à partir de 2 ans, jusqu'à la fin du CM2.

Actuellement, les deux classes multi-niveaux sont menées par Mme Vioujas, enseignante en cours élémentaire première année jusqu'au CM2 et Mme Durand enseignante en petite, moyenne et grande section, ainsi qu'en cours préparatoire. Sous la direction de Mme Doré.

Cette organisation en classes multi-niveaux permet un échange constructif entre enfants, un suivi régulier et individualisé, ainsi que la prise en compte des différents rythmes d'apprentissage.

De nombreuses actions pédagogiques sont organisées tout au long de l'année, mais actuellement, avec la crise sanitaire que nous traversons, certaines sont annulées ou modifiées pour respecter les règles sanitaires.

Autant d'actions menées par le corps enseignant et des parents volontaires impliqués qui permettent à cette petite structure de faire le maximum pour le bien-être des enfants, afin qu'ils soient épanouis, heureux et curieux d'apprendre dans les valeurs de respect, de solidarité et de partage.

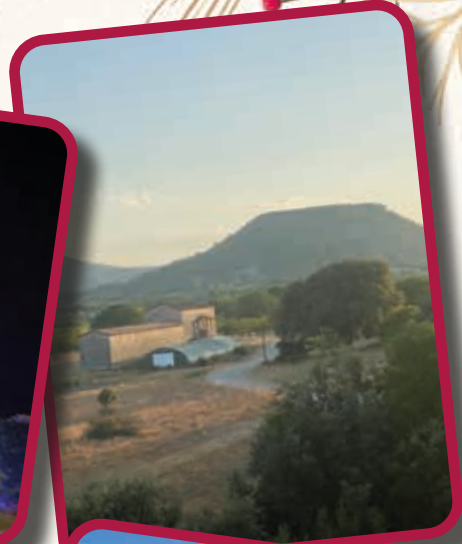


Pour tout renseignement ou inscription (possible en janvier 2021 ou en septembre 2021), vous pouvez contacter Mme DORE au 09 63 61 54 02.











# Association Gymnastique Volontaire

**Bien dans sa tête, détendu, équilibré... le sport a de nombreux bienfaits pour le corps et l'esprit.**

S'appuyant à tout moment sur le concept de sport-santé, une approche non-compétitive et humaniste, la section de Gymnastique Volontaire de Saint Hippolyte du Fort, active depuis de nombreuses années, vous propose bien-être, épanouissement et convivialité.

Portée par une pédagogie adaptée à chacun/ne, elle participe au bonheur quotidien de ses licenciés/es, séduits/es par la pratique d'une activité sportive différente, accessible à toutes et tous, pour leur plus grand plaisir.

Affiliée à la Fédération Française d'Éducation physique et de Gymnastique Volontaire, l'association vous propose des cours pour adultes, à votre rythme, dans un esprit détendu et convivial, pour pratiquer la gym douce et/ou la gym tonique et/ou la gym sereine, pour un coût annuel plus que raisonnable : 110 €, licence comprise. Essai offert, 1 ou 2 cours au choix, sans engagement.



Les cours, assurés par Anne-Marie TABART, titulaire du diplôme d'animatrice de la FFEPGV, ont lieu au foyer socio-culturel - 45, rue Fondeville.

Horaires :

GYM douce : lundi de 17h à 18h\*, mardi de 10h à 11h et jeudi de 9h à 10h.

GYM tonique : lundi de 19h15 à 20h15

GYM sereine : jeudi de 10h à 11h

\* le cours du lundi de 17h à 18h a lieu au gymnase, près du collège.

En ce début de saison, pour respecter la jauge d'occupation du foyer socio-culturel (pas plus de 20 personnes) sur décision préfectorale, les adhérents(es) doivent choisir soit le mardi 10h, soit le jeudi 9h. Ceci jusqu'à nouvel ordre. Pour tous les autres cours, il n'y a pas de problème.

Une séance supplémentaire en Marche Active vous est offerte le mercredi matin à 10h, en extérieur, sur la voie verte. RDV parking salle des fêtes, animée par Dany COUDRON. Annulée en cas de mauvais temps.

Contact : M-F MUFFANG-LEBOUCHER (Tél. : 04 66 77 20 84).

## Office Municipal des Sports et des Loisirs

Faisant suite à la situation sanitaire que nous traversons actuellement dans notre pays, nous avons été obligés de suivre les différentes restrictions, que nous avons appliquées durant l'année 2020.

L'OMSL a proposé des activités « multisports » aux enfants de l'école élémentaire le mercredi après-midi de 15h à 17h, jusqu'à la date du premier confinement. Nous avons pu organiser un stage sportif de voile d'une semaine pendant le mois de juillet pour des adolescents de notre village, au centre nautique de la Grande Motte. Grâce aux subventions accordées par la municipalité de Saint Hippolyte du Fort, nous avons permis à des jeunes de pratiquer cette activité à un tarif très bas.

Cette année, nous serons présents dès que les conditions sanitaires le permettront, pour organiser et proposer des activités sportives à la jeunesse de la ville de Saint Hippolyte du Fort.

OMSL





## Association Hun Yuan Tai Ji Quan

Des cours et ateliers de Qi Gong et Tai Ji Quan sont proposés par notre association. Ils sont ouverts à tous. Le cours d'essai est gratuit – même en cours d'année. Améliorer notre vitalité, notre équilibre, chercher la souplesse dans les mouvements, être plus apaisé(e), ce sont les buts recherchés. Ils ont lieu à Saint Hippolyte du Fort (au dojo de l'école maternelle et au foyer socio-culturel) et à la Gardiole, en plein air. L'association existe depuis vingt ans. Maître Lu Baochun (expert chinois en Arts Martiaux, en particulier en Tai Ji Quan) anime chaque année deux stages. Le stage de printemps 2021 n'est pas encore fixé à cause de la crise sanitaire. Il nous guide dans notre pratique.



**Qi Gong** de notre école est issu du Taoïsme. Ce sont des mouvements relativement simples mais qui permettent un travail interne profond, énergétique.

**Les formes de Tai Ji Quan** pratiquées sont : en style Chen les formes 24 et 48 (créées par Feng Zhi-qiang), les formes traditionnelles Y Lu et Er Lu, la forme épée ; en style Yang la forme 85 traditionnelle.

Contact : Jaques Cosson - Tél. : 06 79 07 94 72 / hunyuan.sthippo@free.fr / Site : hunyuan-sthippo.com

## École de danse classique et jazz (IDEA)

### Là où tout a commencé...

L'école de danse de Saint Hippolyte du Fort a été créée en 1980, par M. et Mme Rabaud avec l'association En Harmonie. Les professeurs, passionnés et exigeants, élèvent le niveau de l'école de danse. L'enseignement de la danse se développe et perdure pendant 25 ans. En 2005, Mme Valérie Jehanno, avec l'association IDEA, reprend le flambeau. Responsable de l'école de danse et enseignante, elle perpétue le projet pédagogique initial.

### Le mot du Professeur

La danse est une activité sportive et artistique.  
« Danser c'est s'exprimer avec son corps, se mouvoir pour émouvoir ou s'émouvoir, percevoir, sentir, créer, s'exprimer seul ou avec d'autres ».

L'école de danse de Saint Hippolyte du Fort accueille les enfants dès l'âge de 4 ans, jusqu'aux adultes.

Les élèves bénéficient d'un enseignement de qualité et d'un suivi de leurs études.

Ils produisent chaque année des créations chorégraphiques.

Certains d'entre eux, quel que soit leur niveau, leurs aptitudes ou leur âge, s'épanouissent en pratiquant la danse en loisir.

Pour d'autres, nous sommes une école tremplin qui les prépare aux concours des grandes écoles.

Dans tous les cas, à côté du plaisir et de la sensation de liberté que procure la danse, elle apporte de nombreux bienfaits dans la vie de tous les jours : maintien, posture, élégance, grâce, coordination des mouvements, relation harmonieuse avec son corps, langage du corps naturel, assurance...

Véritable art, la danse fait appel à une technique rigoureuse, à une maîtrise du corps et à une bonne part de discipline et de volonté !

Les cours sont dispensés le mercredi, à la salle de danse au-dessus de l'école maternelle, bd des Remparts

Contact : valeriejehanno@yahoo.fr 06 12 63 53 62

**ECOLE DE DANSE**

**St Hippolyte Du Fort**

Classique - Modern'jazz

Cours - Stages - Spectacles

Enfant - Adolescent - Adulte

Association IDEA      Professeur D.E.

valeriejehanno@yahoo.fr      06 12 63 53 62

## Yoga de l'Énergie

Le Yoga de l'énergie est ancré dans la tradition indienne du Hatha yoga, défini lui, par son nom même : « Ha » le soleil et « tha » la lune, symboliquement les opposés en nous qu'il s'agit de réunir (racine « yug »), d'harmoniser, pour approcher, voire atteindre un état de paix, de sérénité.

Sur un plan purement physique : haut et bas, droite et gauche, avant et arrière, connaître ce corps, notre « véhicule », le vivre « dans un état heureux » en mouvement ou en statique, jusqu'à le méditer dans ses profondeurs cellulaires, sa dimension microcosmique. Et vivre sa liaison avec ce qui nous entoure : les autres, tout le vivant, tout l'univers, le cosmos, la dimension macrocosmique. Se sentir immergé dans cette énergie universelle. Le yoga de l'énergie cultive particulièrement la qualité de présence à l'instant, grâce au déplacement de la conscience dans le corps synchronisé au geste et au souffle qui permet de parvenir à cet état intérieur privilégié.



**Progression dans la séance :** le sas d'entrée, temps de détente, transition entre la vie du dehors stressante et la séance de yoga, vise à défaire les crispations physiques mais aussi les nœuds psychiques bloquant l'écoulement de l'énergie. On lâche prise. À l'écoute de ce qui est, de notre respiration, signe de vie en nous, nous nous nettoyons de nos pensées parasites, de tout ce qui nous conditionne, et commençons à nous interioriser. Puis, viennent les éti-

rements globaux suivis de relâchements et d'un échauffement préparant toutes les articulations et la chaîne musculaire. Le corps peut alors passer aux postures (asana) qui mettent en mouvement notre colonne vertébrale dans toutes les directions. Pranayama, le contrôle, l'allongement du souffle animent ces postures et les soutiennent, mais on peut aussi le travailler sous forme d'exercices spécifiques. La concentration, (dharana), quelquefois exercice isolé, est idéalement constante tout au long de la séance. Celle-ci se termine par un temps d'assise méditative immobile (dhyana) ou par une simple détente à l'écoute de soi-même, recentré, unifié.

**Progression également tout au long de l'année** où les difficultés seront croissantes avec apprentissage de quelques enchaînements, des plus classiques comme la salutation au soleil ou à la lune jusqu'à certains moins connus, spécifiques du yoga de l'énergie.

Différentes propositions adaptables à tous les âges et à tous les niveaux sont faites pour chaque exercice. Le yoga équilibre les différents plans de l'être physique, psychique, et mental. Fatigué en début de séance, on en ressort dynamisé, régénéré, plus vivant.

Déprimé, en perte de sens, il nous recentre et peut alors se produire un déclic, une prise de conscience qui nous remet dans le courant de la vie. Travail sur soi-même à vivre, à expérimenter, il se prolonge dans le quotidien qu'il irrigue, et peut nous transformer.

En cette période de crise, nous pouvons perdre nos repères, nous sentir déstabilisés, c'est peut-être un moment idéal pour jeter un regard neuf sur ce qui nous entoure, nous libérer de ce qui nous encombre, prendre



un nouveau départ et, tout en accordant moins à l'avoir et plus à l'être, se positionner dans ce chaos, s'y frayer un chemin en y développant nos propres valeurs.

L'enseignante, Christiane Mahinc, formée à l'École française de yoga d'Aix en Provence par Boris Tatsky et son équipe, enseigne le yoga de l'énergie depuis quinze ans, pratique le yoga depuis trente-huit ans dont douze années de yoga Iyengar, enseignement nuancé par deux séjours en Inde. Elle a travaillé la méditation selon Karlfried Graf Durckheim pendant trois ans et suivi six cours de dix jours de méditation Vipassana.

L'association propose trois cours de yoga à Saint Hippolyte du Fort :

- le mardi de 18h30 à 20h15, intermédiaires - tous niveaux, au Dojo - Bd des Remparts.
- le jeudi de 17h à 18h45, tous niveaux - intermédiaires, au centre socio-culturel - 1<sup>er</sup> étage.
- le jeudi de 18h50 à 20h35, débutants - tous niveaux, au centre socio-culturel - rez-de-chaussée.

Contacts :

06 16 80 33 07 / 04 66 5 26 67

yogadelenergie@orange.fr

NB : en cette période de crise, les inscriptions se font plus rares... L'association s'engage à rembourser les séances annulées du fait des périodes de confinement.



## Association Ma Vie

### N'oublions pas de continuer à bouger !

Nous traversons une période anxiogène qui bouleverse toutes nos habitudes. Nous devons rester vigilants et veiller à ne pas adopter des comportements sédentaires sur le long terme.

En effet, en tant qu'acteur de la prévention santé et spécialiste des Activités Physiques Adaptées (APA), nous devons vous alerter sur la nécessité de continuer à pratiquer une activité physique régulière et adaptée.

Tout en respectant les gestes barrières et la distanciation sociale, toute notre équipe d'enseignants en activité physique adaptée s'efforce de vous proposer, en toute sécurité, une pratique ludique et conviviale, dont les bienfaits sont multiples.

Comme vous pouvez le voir sur la photo, l'association s'est engagée à soutenir « Octobre Rose » afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Le contexte sanitaire ne doit pas nous faire oublier les bons comportements indispensables pour préserver une bonne santé.



Après cette période de confinement, nous vous proposons de venir découvrir nos ateliers gym'santé seniors qui permettent, non seulement de maintenir et d'améliorer ses capacités physiques mais aussi de maintenir le lien social plus que jamais indispensable à notre bonne santé.

À travers cette activité, notre objectif est de solliciter les différentes dimensions : musculaire, articulaire, équilibration (équilibre statique et dynamique), coordination (double tâche), mémoire et traitement de l'information, etc.

Vous pouvez venir nous rencontrer et essayer une séance gratuite.

Tous les lundis de 10h à 12h ainsi que tous les jeudis de 11h15 à 12h15, au foyer de Saint Hippolyte du Fort.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter au 06 08 42 19 77.

## Association Petit Shan Shué

L'association « Petit Shan Shué », créée en 2009, développe la pratique des arts martiaux, principalement le Taï chi chuan et le Qi Gong, Tao Yin. Elle propose des cours animés par Nikone Siharath, le vendredi soir de 18h à 20h, dans la salle du dojo, située au-dessus de l'école maternelle.

Nikone Siharath, pratiquant d'arts martiaux depuis plus de 20 ans et élève de Maître Wei Son Chau, enseigne la forme « Wu » du Tai chi chuan.

La pratique vise le calme de l'esprit, le relâchement des tensions musculaires, fait circuler notre Chi (énergie) et renforce la capacité d'auto-guérison du corps.

Accessibles à tous, quelle que soit sa condition physique et son niveau, les cours proposés vous

permettent une pratique complète ou à la carte, pour un tarif de 20 €/mois.

Horaires : 18h méditation, Tao Yin, Qi Gong,  
19h Taï chi chuan



# JUDO CLUB CIGALOIS KALY - FFJDA / FSGT

**Le Club de Judo Ju Jitsu donne ses cours, au Dojo municipal, au-dessus de l'école Maternelle Rachel Cabane à Saint Hippolyte du Fort :**

**Lundi de :**

17h à 17h55 pour les 5/7 ans

18h à 18h55 pour les 8/12 ans

19h pour les ado/adultes

**Judi :** Chambara / Ju Jitsu Self défense / Stage et Entraînement de masse sur calendrier (renseignements au club)

**La pratique régulière en club du Judo Ju Jitsu** permet d'améliorer sa concentration, son contrôle de soi, sa maîtrise et son potentiel physique. Au club, nous développons une pratique de découverte et de loisirs, qui pour les plus « mordus », les entraîne vers la compétition et les hauts grades (ceinture noire).

**Un partenariat actif avec le Judo Club Gangeois** a permis de mettre en place des entraînements de masse tous les vendredis à Ganges et les déplacements en compétition, des stages et passages de grades (Mèze, Narbonne, Toulouse).

**L'Opération « Judo Solidaire »**, soutenue par la commune de Saint Hippolyte du Fort et d'autres partenaires, continue d'œuvrer et de développer ses projets d'actions :

- Organiser des journées « découverte du judo jujitsu » pour tous.
- Regrouper le public visé sur des cours réguliers une fois par semaine, à l'année.
- Organiser des stages/animations avec une mixité handicapés/valides (tuteurs judokas).
- Proposer des journées à thèmes (canoë, voile, découverte du sport auto... vivre des expériences uniques autour de différents sports).
- Mettre en place des parrains réguliers lors des journées de mixité.



**Quelques dates importantes :**

Stage Oxygénation (multi-activités) agréé CAF et DDCS ouvert à tous /devis personnalisé.

Stage SURF CAMP, début juillet 2020, dans les Landes (10 jours / places limitées)

Stage Montagne / Multi-activités, mi-juillet 2020, en Lozère (6 jours / places limitées)

Stage Oxygénation / début août / Lac du Salagou / Clermont l'Hérault (6 jours / places limitées)

**Pour tous contacts :**

Tél. : 04 67 73 69 79 / Port. 06 08 24 71 78

Mail : judo.club.cigalois.kaly@gmail.com

Site internet: [www.kalyclub.fr](http://www.kalyclub.fr)

Facebook et You tube (Chaîne Kaly club)

## La Pétanque Cigaloise

La Pétanque cigaloise est fière de faire son retour dans le paysage sportif cigalois.

Un nouveau bureau jeune et dynamique vient de redémarrer les activités mises en sommeil il y a trop longtemps maintenant.

L'association est ouverte à toutes et à tous, que vous soyez intéressés par de la compétition ou du loisir.

Des concours montés ou à la mêlée seront organisés au cours de la saison, ainsi que des rencontres amicales où vous pourrez venir taper le fer, si les mesures sanitaires du moment le permettent.

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec nous via notre page Facebook « La pétanque cigaloise » ou me contacter au 06 85 25 35 13.

Toute l'équipe de la pétanque cigaloise vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

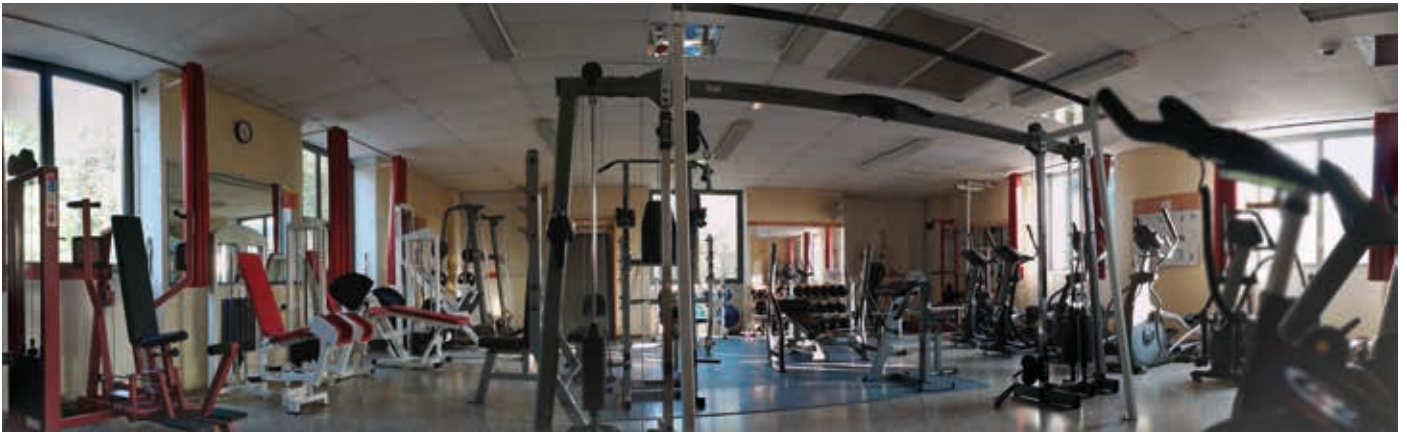
Le président Sébastien Dupont

L'Écho Cigalois - janvier 2021





## Club Sports Santé Cigalois



La musculation et la gymnastique ne sont pas qu'une activité physique. Elles peuvent être aussi un loisir, une source de bien-être, un moyen de préserver sa santé ou de se préparer physiquement. Elles sont au cœur des préoccupations de chacun : faisons en sorte qu'elles soient accessibles à tous.

Nous sommes désolés pour la dernière saison (salle fermée), pas d'assemblée générale.

Nous espérons pouvoir nous rattraper cette nouvelle saison, avec une assemblée générale, le plus tôt possible.

Nous avons conservé les mêmes tarifs de la saison 2019/2020, et, à cette date nous continuons à prendre de nouveaux adhérents pour la saison 2020/2021.

Merci au conseil d'administration pour son accord de continuer à s'occuper du club malgré le manque d'élection ; on espère pouvoir régulariser cette situation au plus tôt (à l'ouverture des salles de réunion).

Merci de votre compréhension, bon sport à tous !

Le président : Paul Vergne

## Association d'Airsoft Di Ares Legio

### Qui sommes-nous ?

Nouvellement créée en 2020, à Saint Hippolyte du Fort, nous sommes une association de passionnés de tous horizons, aimant les espaces, la cohésion d'équipe et le dépassement de soi.

### C'est quoi l'Airsoft ?

Activité de loisirs utilisant des répliques propulsant des billes en plastique. En début de partie, un scénario est établi (capture de drapeau, protection d'une personne, simulation militaire...).

### Comment cela fonctionne ?

Tous les joueurs sont obligatoirement membres de l'association, ils se retrouvent sur un terrain privé, avec ou sans bâtiments. Nous sommes équipés de la tête au pied d'une tenue militaire et des matériels homologués pour assurer la sécurité de tous.

### Quel est le matériel ?

En aucun cas nous n'employons le terme « armes », nous utilisons des « répliques » métal et/ou plastique, des billes biodégradables et divers accessoires.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Présidente, Laëtitia Perez, au 06 52 47 13 60 ou à l'adresse mail : [diarleslegio@gmail.com](mailto:diarleslegio@gmail.com).

Retrouvez-nous sur Facebook, Instagram, notre Site Officiel et Discord !

# Club Aéro des Garrigues

**Oh ! nous ne sommes pas près de l'oublier cette année 2020... !**

Et pourtant, elle avait commencé de façon magistrale, une découverte extraordinaire d'ailleurs, la découverte du « siècle » : le véhicule Renault plateau type AM de 1907, véhicule identique à celui avec lequel Alberto Santos Dumont transportait sa « Demoiselle ». Cette automobile, ou plutôt cette camionnette, était entreposée chez notre ami Daniel Béguinot, garagiste et sorcier en mécanique, à Sauteyrargues près de Claret.



C'est chez Daniel et son fils Manu que nous restaurons et révisons le moteur Poinard de notre future Demoiselle. Au vu des photos d'époque, Daniel est ok pour nous céder cette « merveille ».

Le samedi matin (après le 1<sup>er</sup> confinement), nous voilà sur la route avec la remorque. Le déménagement est une affaire rondement réglée grâce aux engins de levage de Daniel. La restauration de la Renault avance à grand pas avec l'aide d'un spécialiste, Alain Arnaud. Mais, pour le Club Aéro, il y a un gros problème : pas de sortie avec le Blériot, donc pas de rentrée financière, pas de dépenses non plus, notre trésorier Thierry veille. Il faut trouver des fonds rapidement pour les loyers.

Le Tour de France passe par Saint Hippolyte, nous y exposons notre Blériot grâce à Jérôme Méjean qui nous a accueillis sur ses terres.

Toute l'équipe est sur le pont même notre ami de toujours Gégé.

Fin août, nous sommes à Montluçon pour le pré-mondial du planeur chez nos amis Béatrice et Thierry Paris, organisateurs du vrai mondial l'année prochaine.

Septembre, c'est Saint Yan qui organise le seul meeting aérien européen, nous y étions avec le Blériot, beaucoup de monde et un respect des règles sanitaires exemplaire.

Fin septembre, voyage à Paris avec Pascal Conchon (spécialiste reconnu) pour l'entoilage du Blériot XI de Didier Chable (collectionneur et constructeur) qui doit traverser la Manche l'été prochain.

Nous profitons de ce voyage dans la capitale pour aller voir la Demoiselle originale au Musée du Bourget, visite technique.

L'année se termine et je profite de ces quelques lignes pour remercier toute l'équipe de Club Aéro des Garrigues pour leur dévouement et leurs encouragements.

Je voudrais souhaiter aussi à vous tous une année 2021 : heureuse.

Pascal Coularou - Président du Club Aéro des Garrigues.





## Association Team du Sud

L'association TEAM DU SUD a été créée en famille. Le but de l'association est de créer des événements sur Saint Hippolyte du Fort : vide-greniers tous les 1<sup>er</sup> dimanches du mois, sur le parking de SUPER U, que nous remercions. Exposition de voitures (Rallye, Anciennes...). Toutes marques. Ainsi qu'un petit vide-grenier, cette exposition s'organisera le 14 mars 2021, à partir de 9h, sur le parking de SUPER U, à Saint Hippolyte du Fort. (Restauration sur place).

Le Président  
Pascal DIAZ



## Pierre Feuille Cigale

Avec un accompagnateur de randonnée diplômé, partez à la découverte des paysages et de la nature des Garrigues et des Cévennes. À pied ou à vélo, tous les formats sont possibles, de la balade en famille au trek sur plusieurs jours.

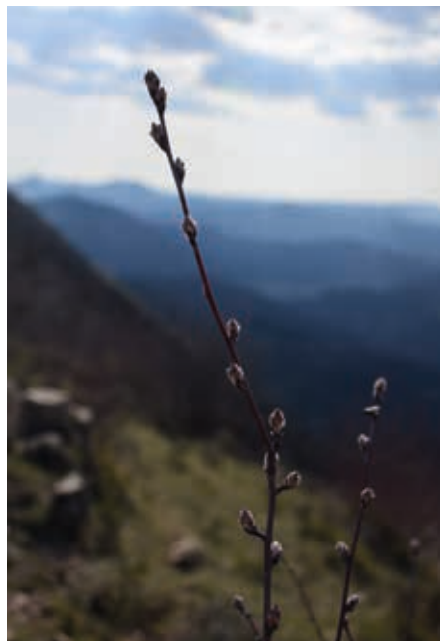
Des sorties à VTT sont prévues dans l'année et une petite itinérance pour un public de pré-adolescents et adolescents est programmée pour les vacances de printemps 2021.

Une autre forme de marche est également proposée. Il s'agit d'une marche pour se retrouver, pour aller vers soi et vers les autres grâce à une pratique basée sur l'art-thérapie, l'observation de soi et de la nature. Dans la même trempe, des stages seront prochainement créés, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Nous proposons enfin des balades vigneronnes dans les vignes du Piémont cévenol, chez des producteurs respectueux de l'environnement, en bio notamment et parfois sans sulfites ajoutés, entre découverte d'un terroir particulier et échanges autour d'une bonne dégustation.

L'activité sportive est nécessaire, dans la nature elle prend tout son sens.

Contactez-nous pour en savoir plus sur nos activités.



# Le Cigalois Handball

Le Cigalois Handball Club est une association sportive désireuse de réunir un grand nombre d'enfants, âgés de 3 à 17 ans, de notre commune et celles alentours, afin de leur véhiculer la passion du Handball.

Réunis autour de véritables valeurs, les enfants évoluent au fil du temps passant de catégorie en catégorie.

Depuis plusieurs années maintenant, le club accueille les plus petits en leur proposant des activités réunissant éveil, motricité et coordination.

Avec la participation des parents, cette catégorie est un premier contact avec le sport. Prônant l'entraide, les encadrants organisent régulièrement des moments de convivialité alliant les plus jeunes aux équipes compétitives, permettant ainsi un échange mutuel.

Évoluant ensuite en Handball Premier Pas, puis en École de Handball, les enfants touchent ici leur but en participant à leurs premiers tournois, lieux de

rencontres avec les autres équipes du territoire.

Les équipes compétitives défendent ainsi les couleurs du club ainsi que celles du village, tout au long de l'année.

Cette année encore, ce n'est pas moins de 70 licenciés comptabilisés au sein du club. Jeunes et moins jeunes, filles et garçons, le Cigalois Handball Club ouvre ses portes à tous les types de profils.

Soucieux de former nos futures équipes compétitives, l'accompagnement et l'enseignement pédagogique est notre mot d'ordre.

Un club familial qui n'a pour seul objectif que de permettre à ses licenciés de pratiquer le Handball dans un cadre convivial et chaleureux, où pédagogie rime souvent avec rigolade.



N'hésitez pas à nous retrouver au gymnase de Saint Hippolyte du Fort les :

- Lundis de 18h15 à 19h45 (pour les 3-6 ans)
- Mardis de 17h à 18h30 (pour les 7-9 ans)
- Mardis de 18h30 à 20h (pour les 10-11 ans)
- Vendredis de 17h à 18h30 (pour les + de 13 ans)

Renseignements : 06 19 76 84 20 (Christelle) & 06 69 70 93 68 (Julien)

# Philharmonique Cigaloise

Année 2020 : comme pour la plupart des associations, année désastreuse pour l'Harmonie et nos rencontres avec les Cigalois.

Dernière prestation des musiciens : cérémonie des vœux du Maire et son conseil municipal aux associations et aux Cigalois.

Depuis février, la Philharmonique est muette. Compte tenu de la difficulté à se réunir avec les règles sanitaires en vigueur, des répétitions par pupitre ont eu lieu dans notre local. À présent, on attend la liberté et le plaisir de jouer ensemble sans contrainte dans un avenir proche, avec les nouvelles règles sanitaires, certainement dans un lieu plus vaste que notre salle. Bien sûr, notre volonté reste intacte et notre projet toujours d'actualité. Toutefois, la réalisation ne sera possible qu'à partir de l'année 2022 et des répétitions

seront envisageables dans le courant du printemps 2021. Ce projet, cher à l'Harmonie et à sa cheville ouvrière, Didier Perrin, se fait en partenariat avec l'Harmonie Cheminote Nîmoise et la Philharmonique de Lansargues. Comme le fut le spectacle « Le Seigneur des Anneaux », lors de notre 140<sup>e</sup> anniversaire, ce futur projet sera le reflet de musiques de films connues et portera le nom d'« Hollywood en Occitanie ».

Les musiciennes et les musiciens qui voudraient nous rejoindre dans une ambiance conviviale et solidaire seront les bienvenus.

Contact : 04 66 77 26 40

Le Président, le bureau, les musiciennes, les musiciens et leur directeur, Didier Perrin, remercient la municipalité pour son aide et présente leurs meilleurs vœux aux Cigaloises et aux Cigalois.



## Les Caminades résistent

Qui aurait pu imaginer connaître un tel tourment, une si étrange période ? Comme pour toutes les associations culturelles, les conteuses et conteurs de la compagnie Gargamèla sont restés muets tout au long de 2020, les Caminades ont été annulées.

La malchance s'est ajoutée à cette situation et la pièce « Les Amoureux de la montagne de Tignargues » proposée entre les deux confinements en extérieur a dû elle aussi être annulée, pour cause d'épisode cévenol ! Nous avons également prévu pour février 2021, un nouveau spectacle « Le Village de la soie », une grande fresque séréricole retraçant l'histoire mouvementée de la soie cigaloise, ses richesses, ses contraintes, ses ouvrières, ses drames. Devant l'impossibilité de répéter et l'incertitude sur l'ouverture des salles de spectacles, il est également reporté.

Bref, il n'y a pas grand-chose à dire sur cette saison, aucun bilan à tirer si ce n'est la parution fin novembre du roman « Rachel Cabane, la fileuse en révolte » qui nous a permis de garder le lien avec Cigaloises et Cigalois autour

de la vie étonnante de cette femme d'exception que les Caminades nous ont permis de connaître ou de nous souvenir.

Alors, comme ce tourment finira bien par disparaître, nous ne pouvons que nous pencher sur notre avenir, en espérant 2021 soit beaucoup plus profitable à toutes et à tous. Avec une pensée pour celles et ceux qui, emportés par ce satané virus, nous ont quittés, ces caminaïres assidu(e)s qui vont beaucoup nous manquer, nous souhaitons vivement pouvoir relancer nos chères Caminades en conduisant celle prévue en 2020.

Ainsi, en faisant deux fois le tour du Plan, nous allons faire revivre le premier hold up de la poste, les tiraillements entre le curé Badaroux et le maire Raisin, le moulin à huile du Plan, les allumeurs de réverbères, le conseil de révision, le sosie de la grande Goulue (la danseuse du Moulin Rouge), la sorcière occitane de la montagne du Cengle, une bouchère particulière, et bien d'autres personnages encore. Et puis, il sera sans doute possible de jouer « Les Amoureux de la montagne de Tignargues » et

pourquoi pas, la toute nouvelle « Révolution des Papets cigalois » par la compagnie Bourbouillades. Tout cela avec le sourire et le plaisir de traverser des histoires simples et généreuses qui embrassent les thèmes que nous aimons tant, et qui ont façonné le caractère cigalois.

Restons prudents et motivés, c'est à cette condition que vivront les Caminades et tous les spectacles culturels dans notre village.

Claude Anselme.



## Patchévasion

Cette année 2020, le forum des associations a eu lieu au gymnase, plus spacieux, situation sanitaire oblige. Les équipes municipales ont aménagé les stands et les visiteurs pouvaient découvrir l'ensemble des associations. Les deux contacts qui ont été pris peuvent se concrétiser au cours de ce premier trimestre 2020-2021.

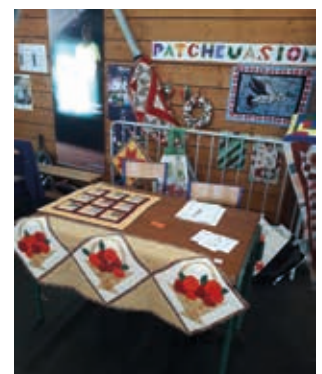
Nous nous réunissons tous les lundis de 14h à 17h à la salle communale, 45 rue Fondeville, sauf pendant les vacances scolaires.

Compte tenu de la pandémie, cette année, nous n'avons pas pu voir d'expositions mais les adhérentes sont toujours pleines de projets et s'emploient à la recherche d'idées nouvelles.

Nous serons heureuses de vous accueillir, même pour une ou deux séances d'essai, et partager l'ambiance de notre groupe.

Nous remercions la municipalité de sa contribution annuelle.

Pour nous contacter : 04 66 77 99 03 / 04 66 50 55 37



## Association des Anciens Combattants



**De Saint Hippolyte du Fort et environs.**

**Affiliée au GR 195 de la Fédération Nationale André Maginot.**

**Siège Social : 2, passage du Colonel Paul Adge, 30170 Saint Hippolyte du Fort**

Grâce à la volonté du Maire de Saint Hippolyte du Fort et du Président de la F.N.A.M. du Gard, l'association locale des Anciens Combattants a pu être recrée en novembre 2019.

Lors de l'assemblée générale du 8 janvier 2020, il a été constaté que notre association comptait une soixantaine de membres à jour de leur cotisation.

Les consignes restrictives liées au coronavirus nous ont hélas contraints d'annuler les différentes activités prévues cette année et de les reporter sur l'année 2021. Nous en donnerons connaissance lors de la prochaine assemblée générale. Néanmoins, nous avons pu, en petit comité et sans public, participer aux différentes cérémonies commémoratives organisées dans notre commune.

Notre but principal est de maintenir des liens fraternels entre nos adhérents, de participer aux manifestations mémorielles, d'assurer la solidarité envers les plus démunis ou isolés.

Notre association intègre toute personne ayant servi dans l'armée française, les personnels de la Gendarmerie nationale, les veuves de guerre, les ressortissants de l'Office National des Anciens Combattants, tous ceux engagés dans le cadre des opérations militaires extérieures ou des missions humanitaires.

L'ensemble du bureau vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

Contacts :

Christian Roux, La Meuse, 30170 Saint Hippolyte du Fort

Tél. : 04 66 77 62 68 – 06 46 11 35 86

Email : roux-christian@live.fr

Par courrier déposé dans la boîte aux lettres en place sur la porte de notre local situé 2 passage du Colonel Paul Adgé.



## Comité des fêtes

Chères Cigaloises, chers Cigalois,

Cette année a été particulièrement difficile pour nous tous !

En ce qui concerne notre association, nous avons dû annuler plusieurs de nos manifestations dont notre fameuse « fête votive 2020 ». Nous espérons de tout cœur être présents pour celle de 2021.

Pour le moment, nous n'avons pas de projets concrets à vous annoncer mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés en fonction de l'évolution. Nous sommes aussi toujours à la recherche de nouveaux bénévoles.

*L'Écho Cigalois - janvier 2021*

Le comité des fêtes de Saint Hippolyte du Fort tient à vous souhaiter une bonne année, en espérant que celle-ci sera meilleure et plus chaleureuse que l'année 2020.

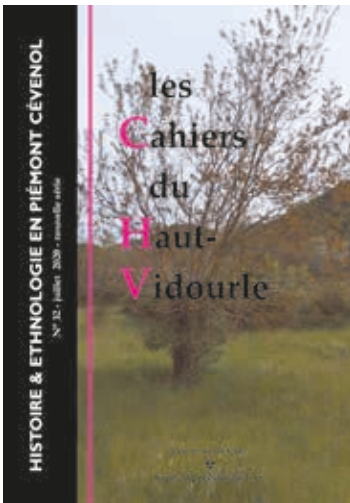
Mais surtout **PRENEZ SOIN DE VOUS !**

Amicalement, le président,  
Benoit FONTANET





## Les Amis de Clio



### Association pour l'histoire & l'ethnologie en piémont cévenol depuis 1996

Notre revue les Cahiers du Haut-Vidourle est exceptionnellement parue trois fois cette année ; il s'agissait de faire un point sur la sériciculture, la filature et la bonneterie de la soie dans notre région. Ainsi, le numéro 31 (janvier) exposait la filière au XVIII<sup>e</sup> siècle, le numéro 32 (juillet) s'attachait au XIX<sup>e</sup> siècle et le 32 bis (novembre) au XX<sup>e</sup> siècle et en particulier aux conditions des fileuses dans les usines.

Dès le numéro 33 de janvier 21, la revue retrouve son éclectisme, de la préhistoire à aujourd'hui : la première église de Saint Hippolyte, l'octroi au XIX<sup>e</sup> siècle et autres.

Notre association, en accord avec la municipalité, avait commencé en 2019 l'inventaire et le classement des archives communales jusqu'en 1945, stockées à la mairie dans des cartons. Les

opérations de recensement de la population en janvier 2020 nous ont obligés à libérer la salle où nous travaillions et ensuite le confinement, dû aux conditions sanitaires que nous vivons, n'a pas permis la reprise du travail de nos trois volontaires bénévoles.

Les travaux déjà effectués nous ont permis de découvrir quantité de documents intéressants, des correspondances et des procès du XVIII<sup>e</sup> siècle, toute la vie municipale cigaloise du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle : urbanisme, fontaines, octroi... ainsi que la vie économique : tanneries, filatures, commerces... Nous sommes impatients de nous remettre à l'ouvrage et de faire profiter le public de ces trésors.



## Atelier Bricomode, pas si Louche !

**L'association Louche suit sa voie : le partage et la transmission, la récupération des matières et le détournement des objets.**

Le textile est le lien, nous vous proposons des cours autour de la mode et de ses variantes. C'est dans un état d'esprit de convivialité et de créativité que se déroulent les ateliers. Le local communal du foyer est équipé de machines à coudre et de matières diverses pour mettre en œuvre vos projets. Nous vous accompagnons, petits et grands, débutants ou confirmés, dans la réalisation de vos idées. Les domaines de la couture, de la broderie, du tricot, du crochet, de la teinture végétale, de la peinture sur tissu, du feutrage de laine... et bien d'autres, avec vos envies.

Venez nous rejoindre, rue Fondeville, au foyer socio-culturel. Notre permanence du lundi vous permet d'accéder aux stocks de matières et d'en acquérir d'une manière participative. Bienvenue !

Le lundi de 14h à 16h, 7 € le cours personnalisé, le trimestre 60 €. Et un samedi par mois, le take 5 : un atelier avec un thème différent à chaque fois 5 €, de 10h à 15h, repas tiré du sac.

Adhésion à l'année 10 €. Contact 06 25 02 26 38 - louche34@yahoo.fr



## École des Arts Vivants

Association d'enseignement des pratiques amateurs, et espace de vie sociale, l'École des Arts Vivants musique, danse, théâtre... est une association qui a 30 ans d'existence. Elle a pour but de fournir aux enfants et aux adultes qui le souhaitent un enseignement des pratiques artistiques de qualité, ainsi que, depuis 2015, des activités favorisant le lien social, au nom de l'amélioration du mieux vivre-ensemble.



Les activités proposées au sein de l'Association :

- Musique :

Éveil musical pour les bouts de choux pour les 3/5 ans  
Instrument dès 6 ans, piano, guitare, basse, violon, batterie

Chant individuel

Formation Musicale

Atelier vocal de chants traditionnels occitans, ados et adultes

Chorale géorgienne

Percussions djembé d'unùns

La Philharmonique Cigaloise en partenariat avec EAV propose à un nombre limité d'élèves un tarif préférentiel et un programme de formation complet et riche.

- Danse :

L'éveil danse pour les petitouts pour les 3/5 ans

Cours de jazz et de danse classique, ainsi que de la danse Hip Hop

- Théâtre : jeunes / ados - Troupe amateur adultes

- Autres activités : yoga enfants - pilate - dessin

- Ateliers gratuits parents/enfants :

Découverte des Arts du cirque - Éveil rythmique

et percussions corporelles – Brico-Ecolo « Avant de jeter, on répare, on transforme, on récupère. »

- Ateliers gratuits pour les scolaires :

Pour les primaires : atelier Stop-motion, film d'animation

Pour les collégiens : atelier brico-mode, atelier vidéo-théâtre.

Voici, dans un monde parfait, ce que nous proposons, dans la joie et la bonne humeur.

Nous sommes, tout comme de nombreuses associations, impactés par les confinements successifs. Nous avons dû, le cœur gros, suspendre nos activités, fermer nos locaux ! Renoncer aux événements que nous vous avons préparés : le Saint Hip Hop, la ludothèque, la soupe aux cailloux, la fête de l'école ainsi que la sortie de résidence de la Compagnie Théâtrale OVNI, les Bains Occitans.

Toutefois, nos forces vives ont été mises à contribution. Certains de nos professeurs ont rebondi face à la contrainte en proposant des cours individuels à distance. Nous avons pu également apporter notre soutien aux parents en proposant de faire des impressions et de distribuer à vélo les documents scolaires pour ceux qui étaient en manque d'encre ou d'imprimante. Le Saint Hip Hop a eu lieu en ligne grâce à l'implication de nos partenaires, les structures IA Événementiel et Demain dès l'Aube. La sortie de résidence de la Compagnie Théâtrale OVNI avec BIVOUAC a été en plusieurs épisodes proposée en ligne également. Voilà, quoi qu'il en soit, nous continuons, nous nous adaptons pour faire face. On ne lâche rien !

Lorsque vous lirez ces quelques lignes, nous serons en 2021, nous formons le vœu que cette nouvelle année nous apporte le plaisir de nous retrouver pour fêter la fin de la crise, fêter nos artistes en herbe, fêter la fidélité de nos adhérents, les arts vivants et notre liberté retrouvée.

Dans tous les cas de figure, prenez soin de vous et gardez le moral !

L'équipe de EAV



N'hésitez pas à nous contacter :

1 rue basse - 30170 Saint Hippolyte du Fort

Tél. : 06 68 10 62 89 ou 09 53 58 29 82

contact@artsvivants.info / www.artsvivants.info

Facebook : École des Arts Vivants



## L'Éléphant Club Cigalois

### Convivialité et partage

Malgré l'année particulière que nous venons de traverser, l'ensemble du bureau tient à remercier tous les membres du club de leur soutien et souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents rencontrés lors du forum des associations. L'Éléphant Club Cigalois compte aujourd'hui 150 adhérents.

Les manifestations que nous avons pu maintenir nous ont permis de conserver le lien social auquel l'association est tant attachée. Nous avons été ravis de nous retrouver pour la visite de la Ferme Causse, suivie d'un bon repas au restaurant les Douzes. Nous avons aussi pu fêter la Saint-Valentin autour d'un goûter-loto. Dernier grand Loto, le 8 mars 2020. À la sortie du confinement, nous avons redoublé d'imagination pour proposer des sorties adaptées comme notre balade en bateau à Carry le Rouet accompagnée d'un repas Bouillabaisse ou bien encore notre sortie châtaignes, à Saint Germain de Calberte.

Nous espérons pouvoir cette année partager à nouveau de bons moments de convivialité autour de jeux de cartes, de goûters-lotos, de sorties spectacles ou encore d'escapades à la journée. C'est sur cette note d'optimisme que l'ensemble du bureau souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2021.

Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter :

Chantal, la Présidente, au 06 18 97 52 03 ou  
Danielle, la Secrétaire, au 06 42 82 81 29.



## Musée de la Soie

### La saison dernière a été difficile pour le Musée de la Soie.

La crise sanitaire nous a contraints à réaménager les conditions de visite ainsi que les jours et les heures d'ouverture pour pouvoir assurer une sécurité maximale à nos visiteurs. Mais, nous avons pu conserver une prestation de qualité avec le maintien des visites commentées et une réorganisation de l'espace qui a permis deux nouveautés : l'ajout d'un montage vidéo sur Pasteur et sa venue dans notre ville et un nouveau film d'archives de 1925 installé



à la place de l'espace enfants. L'exposition « Soie(s) » dont les dates ont pu être décalées a été très bien accueillie.

Nous avons dû nous résoudre, avec beaucoup de tristesse, à annuler le défilé de mode qui sera reporté à l'année prochaine. Nous travaillons déjà sur de nouvelles idées et la version 2021 promet de belles surprises !

Un mot sur la prochaine exposition : impressions et teintures végétales sur soie seront au programme, avec de grands panneaux créés par trois artistes originaires d'Occitanie. Cette exposition sera en place à partir du 29 mars.

À l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas encore si nous pourrions reprendre nos horaires et jours d'ouverture habituels et nous vous invitons à consulter notre site internet :

[www.museedelasoie-cevennes.com](http://www.museedelasoie-cevennes.com) ou à nous contacter au 04 30 67 26 94 avant de venir.

Nous vous rappelons que l'entrée du musée est gratuite pour les Cigalois !

## Scholae

« J'ai 10 ans ! Je sais qu'c'est pas vrai mais j'ai 10 ans ! Laissez-moi rêver que j'ai 10 ans ! »

En réalité, nous avons 11 ans maintenant. Nous voulions fêter notre première décennie en juin dernier, avec les quelques 400 élèves passé.es par Scholae depuis septembre 2010, mais il nous a paru opportun de repousser l'échéance.

Notre envie de recevoir tout le monde, tant les ancien.nes élèves que tous les habitant.es de Saint Hippolyte du Fort, les ami.es de l'association, les bénévoles, les parents d'élèves, les curieux..., nous pousse à attendre des temps plus sociabilisants pour organiser cette grande kermesse anniversaire.

Vous recevrez donc l'invitation publique dès que deviendra possible cette célébration et nous vous attendons nombreux pour fêter ensemble cette étape marquante de la vie de notre association.

Bien entendu, cette dixième année ne nous a rien épargné, comme à vous tous.

Nous avons été suspendu.es aux injonctions parfois contradictoires du gouvernement de notre pays ; nous avons dû fermer l'établissement durant 2 mois ; nos élèves ont préparé, comme leurs congénères, les examens depuis leurs chambres ; nous nous sommes adonné.es à l'exercice périlleux de l'enseignement à distance, à travers des outils numériques que nous avons découverts et apprivoisés sur le tas. En bref, nous nous sommes tous retrouvé.es, adultes, jeunes et moins jeunes, à devoir prendre le temps de repenser, de questionner nos habitudes, notre routine.

De toutes ces « nouveautés », nous avons - c'est notre marque de fabrique - réussi à retirer du positif. Lors des retrouvailles avec nos élèves en juin dernier, sont ressorties plusieurs choses :

- tout d'abord, nous sommes capables de prendre des décisions sensées, au sein de notre collectivité restreinte, pour affronter une crise, qu'elle soit sanitaire, sociale, économique (n'en jetez plus!). Il suffit parfois de s'en remettre au bon sens du groupe ;
- ensuite, la mission que s'est donnée l'association ne peut s'effectuer qu'en se côtoyant au quotidien. L'enseignement à distance ne présente au-



cun intérêt quand il s'agit de grandir ensemble vers l'autonomie et l'esprit critique ;

- évidemment, les résultats académiques paraissent bien négligeables lorsqu'ils sont comparés au besoin de vivre-ensemble. Il n'en reste pas moins vrai que voir tous nos élèves décrocher le bac du premier coup cette année nous procure à tous.tes une immense satisfaction. Bravo à vous les jeunes !

Riches de ces enseignements, nous avons donc entamé l'année 2020-2021 dans un esprit plus serein, car nous savons à présent que le groupe que nous constituons nous prémunit des maux qui nous guettent :

- à l'angoisse de l'avenir nous substituons la reconnaissance pour les cadeaux du présent ;
- à la méfiance envers l'autre, nous préférons la tolérance des différences et l'accueil de la diversité ;
- au repli sur soi nous opposons le vivre-ensemble ;
- à la morosité ambiante nous répondons par la joie au quotidien, dans les routines collectives ;
- à la paranoïa qui guette nous disons : Aie confiance en toi et ton voisin !



## La Cigale & la Fourmi

### La Cigale & la Fourmi c'est :

une association,  
de l'écologie,  
de l'environnement,  
un magasin Biocoop,  
des produits locaux,  
des actions de soutien auprès des producteurs locaux,  
des visites à la ferme,  
un club Connaître et Protéger la Nature,  
des conférences, des débats, des films,  
des comptages d'hirondelles,  
des balades,  
le suivi des composteurs partagés cigalois,  
la journée éco-citoyenne,  
et même la distribution gratuite de vos attestations de déplacements !  
Des actions de solidarité,  
des produits bio, des éco-produits,  
un bulletin annuel, un site internet,  
des adhérents, des bénévoles,  
des rencontres avec Nature & Progrès,  
un conseil d'administration,  
des partenaires locaux,  
des temps de discussion avec Greenpeace,  
du vrac, des pratiques zéro déchet,  
un jardin des Possibles, un partenariat avec Natura 2000,  
une bibliothèque accessible aux adhérents,  
un point informatique avec accès internet,  
des courses éthiques,  
l'opération café compost...

Des cigales et des fourmis et, avant tout, un lieu de rencontres, d'échanges et de franches rigolades !

Mais pour vraiment faire connaissance, la meilleure solution, c'est encore de venir nous voir !  
Soyez les bienvenu-e-s !  
La Fourmi & la Cigale



## MFR Saint Hippolyte du Fort

### La MFR Saint Hippolyte du Fort : un Centre de Formation qui déborde de projets

Il y a du changement à la MFR !  
Changement de direction avec l'arrivée de Mme Florelle Pugnère mais continuité en ce qui concerne la qualité de l'offre de formation délivrée par l'équipe pédagogique, en lien avec le domaine du service à la personne.

Depuis la rentrée, en plus des cours traditionnels et de leurs périodes de stage en alternance, les classes de Seconde, Première et Terminale Bac pro Service à la Personne et aux Territoires ont découvert l'équithérapie, l'art de soigner l'esprit par la médiation du cheval. Ils ont abordé l'éloquence en transversalité, notamment en français et en éducation socio-culturelle. Ils ont à cœur de présenter leur projet en public dès que le contexte le permettra. Enfin, les élèves participent au projet « Entreprendre pour apprendre » qui consiste en la création d'une mini entreprise avec comme parrain le directeur des agences du Crédit Agricole de Saint Hippolyte du Fort et de Quissac.



Les BTS en Économie Sociale et Familiale suivent leur formation en alternance, en stage ou par apprentissage. Leurs projets annuels consistent à mener un diagnostic afin d'inscrire l'établissement en démarche de Développement Durable. Ils prévoient aussi un projet « Réfugiés au cœur de l'échange ».

Enfin, les DE Conseiller en Économie Sociale et Familiale auront l'opportunité, dans le cadre de leur formation niveau Bac+3, de fréquenter la Bibliothèque universitaire et de participer aux cours délivrés par l'Université de Nîmes.

La MFR Saint Hippolyte du Fort propose aussi des formations continues « adultes », toujours dans le domaine du service à la personne, délivrant des certifications menant vers les métiers tels que l'assistant de vie aux familles, l'assistant ressources humaines, le responsable de secteur dans le service à la personne, l'animateur en gérontologie. Tout récemment, de nouveaux dispositifs pour les 16-29 ans sont venus compléter l'offre de formation : Déclic et Prépa Apprentissage, du coaching individualisé pour trouver sa voie professionnelle grâce aux stages et à l'accompagnement de toute l'équipe de la MFR, pour qui l'acquisition des savoir-être est tout aussi importante que celle des savoir-faire.

Si vous souhaitez des renseignements sur nos formations, nous sommes à votre disposition pour échanger avec vous !

MFR Saint Hippolyte du Fort, 24 Route d'Alès, 30170 Saint Hippolyte du Fort - 04 66 71 53 05  
mfr.sainthippolyte@mfr.asso.fr - www.mfr-sainthippolyte.com

# Association des Commerçants et Artisans

### Masqués, confinés, mais toujours présents...

L'année 2020 ne ressemblera à aucune autre. Dans le contexte si particulier des confinements liés à la pandémie et de la crise économique qui en découle, notre Association des Commerçants et Artisans (UCIA) n'a pas pu organiser deux de ses événements : le « Made in Cévennes » et le marché de Noël.

Malgré tout, notre bureau s'est réuni régulièrement pour ne pas « perdre le fil », rester à l'écoute et continuer ses actions commerciales. Après l'opération des bons d'achats prépayés en juin pour venir en aide aux commerces en difficulté, initiée par la municipalité et relayée par UCIA, nous avons profité d'une accalmie sanitaire et de son embellie commerciale pour relancer l'utilisation de la carte « Cigale gagnante ».

Un tirage a eu lieu le 2 octobre, place de la Canourgue, où plusieurs heureux gagnants ont reçu 100 € de bons d'achats cigalois. Depuis le début de cette opération commerciale, en juin 2019, 3 408 cartes ont été récoltées. Au cours de 5 tirages, 34 bons d'achats de 100 € ont été distribués à des clients cigalois ou de villages alentours, favorisant le commerce de proximité.

Cela démontre à quel point cette carte de fidélité cigaloise, fédère,

créé du lien commercial et continue à vivre malgré la situation.

Cette opération destinée à soutenir notre commerce local, nous rappelle, dans cette période difficile et anxiogène, combien il est important d'œuvrer ensemble et d'être solidaires, pour faire face à cette situation inédite. Souhaitant vivement que cette crise planétaire sans précédent enfante le meilleur pour nous tous et pour notre planète.

À bientôt pour de belles et heureuses retrouvailles...  
D'ici là... portez-vous bien !

Thierry De Pril & Jean David Quintin (coprésidents),  
Didier Milan (trésorier), Cathy Pujol (secrétaire)  
Jean David QUINTIN - 06 11 47 10 83  
Coprésident UCIA



## La Palette Cigaloise

L'association La Palette Cigaloise, dont les locaux se situent au premier étage du bâtiment de l'école maternelle, a repris ses activités perturbées par la crise sanitaire et l'épidémie de la covid 19. On y pratique le dessin, l'aquarelle, la peinture acrylique et la peinture à l'huile, sous les conseils éclairés de notre professeur Agnès Maloine, dans une ambiance chaleureuse mais studieuse.

Les cours sont dispensés chaque mardi de 15h à 17h (excepté pendant les vacances scolaires) et la cotisation annuelle reste inchangée : 120 €, payables en 2 fois.

Contact : Michel ARNAUD (président), Odile GAROUFALAKIS (trésorière)  
mail : odilegaroufalakis@gmail.com





## Association Santons, Crèches et Traditions

Cette année, la Foire aux Santons de Saint Hippolyte du Fort, organisée par l'association Santons Crèches et Traditions, n'a malheureusement pas pu avoir lieu à cause des conditions sanitaires.

Toute l'équipe de Santons Crèches et Traditions en est fortement désolée.

Mais nous comptons bien faire cette foire, comme nous l'avons toujours faite jusqu'à présent,

dans les mêmes conditions, en 2021.

Nous avons déjà réservé les dates pour 2021 : 19, 20 et 21 novembre et préparé l'affiche pour l'année prochaine.

D'ores et déjà, les exposants préparent la foire de l'an prochain.



Pour nous contacter : [www.santons-creches-traditions.sitew.fr](http://www.santons-creches-traditions.sitew.fr)

Coordonnées téléphoniques : 04 66 51 36 20 ou 06 81 58 38 11

Mail : [ass.santons@free.fr](mailto:ass.santons@free.fr)

## Devoir de mémoire

### « Quand parlent les plaques... »



... Qui d'entre nous entend encore leur voix, le message qu'elles nous transmettent par leur simple présence ?

Nous qui empruntons tous les jours ce passage, cette rue, nous n'avons qu'un regard furtif, souvent ignorant sur ces marques du passé.

Et pourtant, elles témoignent d'événements, de personnes, de lieux qui ne peuvent tomber dans l'oubli.

Elles sont la marque de notre mémoire collective.

Une mémoire qui est « le présent du passé », qui donne du sens à ce que nous sommes aujourd'hui et qui nous rappelle les chemins de la liberté et le combat des résistants contre la barbarie nazie.

C'est pourquoi, nous avons voulu redonner une âme aux lieux de notre quotidien en vous entraînant sur « les traces du passé ».

Cette modeste contribution donnera, nous l'espérons, à chacun d'entre vous, l'envie d'aller plus loin, de mieux connaître cet épisode marquant de l'histoire de notre pays. En ce sens nous aurons atteint notre objectif. Celui de faire revivre la mémoire. »

Ces quelques mots ouvrent le petit livret sur les plaques de la Mémoire que la municipalité cigaloise a bien voulu rééditer cette année, nous l'en remercions vivement. À travers cette brochure, il s'agit simplement de se souvenir que des jeunes de 20 ans avaient décidé de ne pas obéir à l'occupant, de se battre pour la Liberté, avec toute leur foi, leur inexpérience et leur courage.

Pensez que si nous sommes là, c'est parce que beaucoup d'entre eux n'ont pas hésité à sacrifier leur jeunesse, leur vie de famille, leur vie, pour que nous puissions, pour que vous puissiez connaître une vie meilleure.

Ce n'est pas si loin : ce sont vos grands-parents, vos arrière-grands-parents. C'était, il y a 76 ans.

Se recueillir le 28 février, rendre hommage à ces combattants de l'ombre le 25 août, ce n'est pas ringard. Ce n'est pas dans un esprit revancharde.

Tous méritent notre respect, c'est notre devoir de mémoire.

Jean Marc Bassaget sous-préfet, ancien professeur d'histoire au collège La Galaberte

Francis Chirat, instituteur en retraite.

Mail : [maquis.cevennesresistance](mailto:maquis.cevennesresistance)



### EHPAD Pié de Mar

Parce que la période que nous vivons est aussi source de souffrances sociales et psychologiques, les animations dans l'EHPAD se sont poursuivies tout au long de l'année.

Alors que les mesures de confinement ont été renforcées et que les résidents des EHPAD n'ont plus la possibilité d'être en contact avec l'extérieur à cause de l'épidémie de Covid-19, le service animation a continué au quotidien pour aider les personnes âgées à mieux vivre le confinement. Un enjeu de taille quand les établissements sont coupés du monde. Le rôle des animateurs est essentiel pour maintenir une vie dans l'EHPAD.

Cela a permis de lutter contre l'isolement des résidents, susceptible de générer des complications comme le syndrome de glissement.

« Nous nous serrons les coudes, nous avons redoublé d'efforts pour proposer une multitude d'activités aux résidents ». Nous avons à cœur de maintenir le lien familial à travers des visites en présentiel, des appels téléphoniques. Nous avons deux tablettes qui nous permettent de passer des appels vidéo avec les familles pour que les résidents alités puissent garder un lien avec leurs proches. Autant que les infirmières et les soignants, le rôle des animateurs est tout aussi essentiel pour maintenir une vie dans les maisons de retraite médicalisées.

Organiser des animations recrée du lien entre une personne fragilisée et son environnement quotidien, et lui redonne du plaisir, afin qu'elle s'y sente le plus épanouie possible. Et surtout pour éviter que la santé



sociale des résidents ne décline pas.

C'est une crise sanitaire mais aussi une crise du lien social. Nous redoutons que les résidents sombrent dans l'ennui. Tous les jours, nous relevons un défi : les aider à ne pas décliner. Lire des journaux, regarder la messe, manger une paella en extérieur, participer à des ateliers « mémoire » ou des « arts plastiques », pratiquer la gymnastique douce... etc, toutes les activités d'un résident dans la journée sont importantes. Le plus difficile pour l'équipe des animateurs est de pouvoir garder les repères des femmes et des hommes accueillis, qui sont très importants pour un public du quatrième âge. Humainement et émotionnellement, le confinement est difficile.

Nous remercions l'ensemble du personnel pour son professionnalisme et son investissement auprès de nos aînés.

### Le Cercle de Lecture Cigalois

Bien sûr, la lecture est une occupation solitaire et nous ne nous en sommes pas privées durant les mois de confinement au printemps, et à nouveau durant cet automne. Il semble d'ailleurs que les livres aient suscité un regain d'intérêt auprès de nombreuses personnes d'après ce qu'ont dit les libraires, après ces mois de privation.

Pour notre Cercle de lecture, la privation est venue de ce que, à la suite de nos lectures, il nous était impossible d'en discuter de vive voix, d'échanger nos points de vue, de dire quels personnages nous avaient particulièrement touchés, ce qui nous avait intéressées dans l'intrigue, si nous avions apprécié le style, l'histoire, si nous nous sentions en phase avec l'auteur... Enfin de tout ce que l'on ressent à la sortie

d'une plongée dans une œuvre.

Notre Cercle c'est tout cela : le plaisir de prolonger la lecture par une longue discussion très amicale. Bien sûr, nous n'aimons pas toujours toutes les mêmes œuvres. Mais chacune le comprend parfaitement et nos discussions sont toujours enrichissantes.

Nous avons eu le plaisir de voir 3 personnes nous rejoindre cette année et nous nous en réjouissons. Nous rappelons que toute personne qui le souhaite peut venir assister à une de nos réunions pour se rendre compte de l'ambiance.

Il suffit de contacter :

Monique Menand : [momenand@orange.fr](mailto:momenand@orange.fr)

Denise Cerret : [cerret.michel@orange.fr](mailto:cerret.michel@orange.fr)



## Né pour Guérir

Né pour guérir est une association 100 % bénévole qui comptabilise à ce jour 40 adhérents, aucun n'est rémunéré par vos dons ni d'aucune autre manière.

Vous avez ainsi la garantie que la totalité de votre don sert à soutenir les actions pour les enfants en situation de handicap auprès de qui nous menons le combat.

L'objectif principal est d'apporter une aide directe à des familles d'enfants atteints de maladie dont les soins nécessitent des moyens financiers très coûteux.

Le dernier soutien en date est l'achat d'un fauteuil roulant tout terrain afin de permettre à « Ylona », une jeune fille âgée de 16 ans domiciliée tout près de Calvisson de pouvoir s'adonner à sa passion qui est les balades en campagne, bord de mer... Jeune fille proche de la nature, « Ylona » est heureuse de pouvoir étendre son champ de vie, pouvoir vivre un peu comme les autres adolescents de son âge.

La collecte, que nous avons organisée en soutien aux sinistrés des intempéries du Val d'Aigoual en collaboration avec la Direction Super U de Saint Hippolyte du Fort, a connu un véritable succès puisque nous avons acheminé près de 8 m<sup>3</sup> de denrées alimentaires, fournitures scolaires, produits d'entretien...

Au fil de nos rencontres nous avons fait le constat qu'en plus de subir la maladie, ces familles sont trop souvent confrontées aux lourdeurs admi-

nistratives et dans une situation financière très difficile, nous avons signé une convention avec la SCP d'avocats DELRAN de Nîmes afin de les aider dans certaines démarches.

En juin 2020, nous avons créé une boutique solidaire au 4, rue Roger Sabatier où l'on peut trouver des vêtements bébé, enfant, femme, homme, chaussures, petits meubles... à très bas prix.

Horaires : mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h, samedi de 9h à 12h.

Pour nous contacter : tél. : 06 29 52 29 65 ou groupe Facebook La petite boutique de L'Association Né pour guérir  
Solidairement vôtre



## Association Ensemble et Solidaires (UNRPA)

### Ensemble et solidaires

Les membres de l'Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées « Ensemble et solidaires » espèrent se retrouver bientôt après cette période compliquée face à l'épidémie, qui ne nous ne permet plus de nous réunir pour l'instant.

En attendant, soyez très prudents et prenez bien soin de vous afin de partager à nouveau d'agréables moments de détente et de convivialité autour d'une partie de loto suivie d'un bon goûter.

Mme Willie POULAIN, Présidente du Club

# L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Saint Hippolyte du Fort

**Donner son sang, c'est consacrer moins d'une heure pour faire un geste solidaire et vital.**

Toute l'année, notre Amicale œuvre pour la sensibilisation et la promotion du Don du Sang.

Notre équipe composée de bénévoles motivés et dynamiques organise 4 collectes de sang par an, à la Salle des Fêtes de Saint Hippolyte du Fort.

Notre Amicale est présente à chaque collecte, elle en assure la gestion, la logistique et principalement l'accueil des donateurs, qu'elle dirige avant, pendant et après le don, partageant avec eux leur « aventure humaine » autour d'une collation.

L'Amicale travaille en partenariat avec L'Établissement Français du Sang (EFS) et la municipalité. En 2020, 270 poches de sang ont été prélevées.



### **Le don du sang est indispensable pour sauver des vies**

Vous souhaitez donner votre sang, poser des questions, ou tout simplement voir comment cela se passe... n'hésitez pas et venez nous retrouver lors des prochaines collectes de 2021.

#### **Date des collectes 2021**

Mardi 16 février  
Mardi 18 mai  
Mardi 24 août  
Mardi 16 novembre

**Plus d'infos :**  
[www.amicaledonneurdesang.sitew.com](http://www.amicaledonneurdesang.sitew.com)  
ou [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)  
Contact :  
[dondusangsthippolyte@gmail.com](mailto:dondusangsthippolyte@gmail.com)  
ou numéro vert 0 800 972 100.

### **Les conditions pour donner son sang**

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans.
- Répondre à un questionnaire médical destiné à vérifier son aptitude à donner sans risque ni pour le donneur, ni pour le receveur.
- Être en bonne santé.
- Un délai de 8 semaines est nécessaire entre 2 dons.
- Un homme peut donner 6 fois par an, une femme 4 fois.

#### **Dans certains cas, il faut respecter un délai avant de pouvoir donner son sang :**

- après la fin d'un traitement par antibiotiques ou des soins dentaires : 7 jours,
- après un épisode infectieux : 14 jours après l'arrêt des symptômes,
- après un piercing ou un tatouage, après une intervention chirurgicale et/ou une anesthésie : 4 mois,
- après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria...) : 4 mois.



## La Croix-Rouge de Saint Hippolyte du Fort



La Croix-Rouge de Saint Hippolyte du Fort remercie chaleureusement les habitant-es pour leurs nombreux dons. Près de 2 tonnes ont été récoltées lors de la collecte qui a eu lieu à Super U, les 27 et 28 novembre 2020.

Les Cigalois-es ont été particulièrement généreux-ses en cette période difficile. Certains n'hésitant pas à retourner dans le magasin quand ils avaient oublié de prendre des aliments destinés à la collecte, d'autres revenant du parking pour rapporter de leur coffre des produits qui leur étaient personnellement destinés.

La quantité de denrées alimentaires a quasiment doublé par rapport à l'année dernière. Les placards sont bien remplis, et les cœurs aussi : il y a eu beaucoup d'encouragements, de remerciements, et même des chocolats pour les bénévoles.

En effet, à la Croix-Rouge de Saint Hippolyte du Fort, personne n'est rémunéré, la structure fonctionne grâce au bénévolat. Des distributions alimentaires sont effectuées chaque quinzaine (un jeudi sur deux). Le nombre de demandes augmente de façon significative depuis le premier confinement. Les travailleurs pauvres et précarisés sont de plus en plus nombreux. Dans le même temps, les conditions sanitaires

font que nombre de bénévoles, étant des personnes à risques, ne peuvent plus participer aux actions sociales. La bonne nouvelle est qu'une nouvelle recrue a rejoint les rangs.

Vous la croiserez peut-être à la vesti-boutique qui propose des vêtements d'occasion. Elle est ouverte à tous, bénéficiaires comme habitant-es. Les dons sont triés et seules sont proposés à la vente les pièces propres et en bon état.

Celles qui sont écartées sont envoyées dans les bornes Relais.

Les fonds récoltés sont utilisés pour acheter des produits frais (œufs, yaourts...). Ils sont d'autant plus nécessaires que, cette année, en raison des conditions sanitaires, la vente de brioches lors de la collecte nationale n'a pas pu se faire.

Pour les mêmes raisons, le loto de février ne pourra pas avoir lieu.

Nous vous attendons, nombreux-ses, lors de la réouverture de la boutique, en janvier ; les mercredis et jeudis de 14 à 17 heures.

Les bénévoles de la Croix-Rouge  
45 rue Fondeville 30170 Saint Hippolyte du Fort  
Tél. : 04 66 77 26 66  
mail : ul.cevennes-garrigue@croix-rouge.fr

## ADMR

Le conseil d'administration de l'ADMR de Saint Hippolyte du Fort souhaite remercier chaleureusement tous les salariés qui ont travaillé avec beaucoup de professionnalisme et de courage durant cette année perturbée et compliquée au niveau sanitaire.

Nous voudrions également remercier les couturières qui nous ont volontairement fabriqué des masques en tissu :

Mme GODIER Lucette de Lasalle, Mme COSTA Anna de Monoblet et Mmes TROSSEVIN Caroline, FALGUIERE Anne-Marie, MANTEL Monique de Saint Hippolyte du Fort.

Nos secrétaires vous accueillent les mardis et vendredis de 9h à 12h.  
Nous employons 30 personnes qui travaillent auprès de 200 bénéficiaires.

Notre équipe de bénévoles est toujours active et mobilisée au sein de l'association pour être le plus efficace et disponible possible.



# Groupe d'opposition

Chères Cigaloises et Cigalois,

Comme vous, nous pensions que 2020 serait une belle année mais dès le lendemain des élections municipales, nous étions confinés et nous étions loin de nous imaginer l'ampleur de la crise sanitaire qui allait traverser notre pays. Nous souhaitons vivement remercier, celles et ceux qui sont venu(e)s voter dans ce contexte sanitaire particulier. Nous avons une pensée sincère pour tous ceux qui ont été touchés ainsi que leurs proches par cette pandémie.

Une cellule de crise municipale a été constituée pour mettre en place des mesures sanitaires préconisées. Nous avons proposé notre aide et suggéré des idées comme la mise en place de chèques solidaires. L'heure est à la solidarité, au soutien de nos commerçants et artisans qui forment le tissu économique de notre cité.

L'urgence est de participer au plan de relance fixé par l'Etat. Ce plan vise à soutenir à très grande vitesse l'investissement local grâce à la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) qui a été créée et pérennisée afin d'apporter un soutien à l'investissement des collectivités (communes et EPCI) en faveur de l'équipement et du développement des territoires.

La baisse de la part communale de la taxe d'aménagement que nous avons soutenue va dans le bon sens, mais il faut également mettre en place une vraie politique en matière de logement afin d'inciter à la rénovation des logements vacants.

Sachez que nous œuvrons activement en siégeant au sein des différentes commissions municipales et à l'exécutif de la Communauté de Communes avec comme seul objectif défendre l'intérêt général.

Pour votre information, Carine RIGOIS a dû démissionner pour des raisons professionnelles et a été remplacée par Sylvie CRÉGUT.

Vos élu(e)s restent à votre écoute et à votre disposition. Retrouvez-nous sur notre page facebook « Le renouveau cigalois ».

Nous vous souhaitons tous nos vœux de santé et de prospérité. Bonne et heureuse année 2021,

Le groupe ne faisant pas partie de la majorité,

Sylvie CREGUT, Laetitia GIBERGUES, Odon ABBAL, Michel BESSET et Cyril MOH

---

# Groupe majoritaire

Le maintien du service public au cœur de notre projet !

Les élus de la majorité se sont rapidement mobilisés pour le maintien et la modernisation du Centre Médico-Social départemental, un service indispensable à la population, pour notre commune et pour son bassin de vie. Nous avons été les seuls à voter sans hésiter la cession gratuite d'un terrain pour permettre au Département de s'engager dans un projet de construction. Cette opération pérennisera aussi 20 emplois à Saint Hippolyte, après les 6 fixés par l'installation de la circonscription de l'Éducation Nationale dans les anciens cabinets médicaux des Casernes.

L'engagement et le travail finissent toujours par payer : c'est ainsi que Saint Hippolyte du Fort figure parmi les 21 communes du Gard lauréates de l'appel à projets « Petites Villes de Demain » lancé par l'Etat. Là encore, le projet de la municipalité qui a été retenu fait la part belle au déploiement de nouveaux services au public. Il s'accompagne d'une opération de Revitalisation Territoriale pour la réhabilitation de l'habitat et du logement ancien, grâce à la mobilisation de leviers fiscaux et de subventions pour les propriétaires.

Les 22 élus du Groupe Majoritaire

Réjane BARON, Stéphan BERTO, Marie-Aude BONNEL, Lydie CALAFAT, Liliane CAMPLAN, Joël COURTES, Marie-Andrée DRACS, Claude FERRAULT, Viviane FESQUET-LEBEAU, Daniel GAUTHIER, Arnaud GUIGON, Elise LAURENT, Hélène MEUNIER, Bruno OLIVIERI, François PEREZ, Florence ROUX, Gérard SALTET, Camille SAUVANT, Bérengère STEMPELET, José TARQUINI, Dany VIGOUROUX, Laurent VIGOUROUX.



# ÉTAT CIVIL

## Naissances

Les communes de naissance ne sont plus contraintes par la loi de nous transmettre les avis correspondants. Par conséquent, nous regrettons de ne pouvoir éditer un état complet.

- |                        |                         |                          |
|------------------------|-------------------------|--------------------------|
| ✿ MARTINEZ Elina       | ✿ BOUKHAOUI Rayan       | ✿ DELMULLE Malhone       |
| ✿ DA SILVA LOPEZ Abel  | ✿ AZAÏS Camélia         | ✿ KERSTENS MOURGUES Leïa |
| ✿ SANKHON Rouguiatou   | ✿ BEYLIER Nina          | ✿ AFERRIAS Aymane        |
| ✿ BARTHELEMY Gabriel   | ✿ VIALA Jean            | ✿ ESSAIDI Youssef        |
| ✿ COLOMINA WELLY Matéo | ✿ JAVEL Maxence         | ✿ LANDEAU Emilia         |
| ✿ HAUDEGOND Lohan      | ✿ MICO CAPARROS Pablo   | ✿ MARTINEZ GRANIER Manel |
| ✿ ZELPHIN Samanta      | ✿ PONCE DEBARD Sevan    | ✿ WANNER Fantine         |
| ✿ BOUCHOUI Jibril      | ✿ ZAMMIT HÄDRICH Aya    | ✿ PRATLONG Nelyä         |
| ✿ AHARCHAF Imrane      | ✿ MIS Léandre           | ✿ TONNA MORENO Luciana   |
| ✿ DE VATHAIRE Gaston   | ✿ ISSERT ALLEGRE Hector | ✿ DELMOUDJI Islam        |



## Mariages

- ♥ CHAILLET Thomas et BESSON Bonnie
- ♥ RAISER Kilian et BOEHM Anna

## Décès

- |                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| ✿ BULTOT Arlette épouse BOUILLÉ     | ✿ MOURIER Aimé                          |
| ✿ SEMARD Jeannine épouse CAILLACHON | ✿ FILLIT Pascal                         |
| ✿ VINCENT Francine                  | ✿ JOURDAN Susy veuve PASCUAL            |
| ✿ ZABALETA Jeanine veuve BENAVENT   | ✿ GAYRAUD Auguste                       |
| ✿ CRESPON Paulette veuve VÉRITÉ     | ✿ FRONTIN Jeanine veuve FAISSAT         |
| ✿ BLANC Marie-Claire veuve AMALVY   | ✿ GRANIER Alain                         |
| ✿ VESSON Jean                       | ✿ BRAUN Max                             |
| ✿ OULAAZIB Larbi                    | ✿ BONHOURE Martine épouse PELADAN       |
| ✿ BRESSON Guy                       | ✿ CLEMENTE LARA Josefa veuve MALCAUSSAT |
| ✿ TAMAGNO Gérard                    | ✿ CATHALA Marie                         |
| ✿ DOULS Yvonne épouse BOULOC        | ✿ CORELLA Hélène veuve GAL              |
| ✿ MUNOZ Nicolasa veuve TISSOT       | ✿ DUWEZ Arlette veuve CHIARELLI         |
| ✿ DIETA Michèle épouse CIAMPI       | ✿ JACQUET Maurice                       |
| ✿ MAILLET Micheline veuve TRABUT    | ✿ REGNIAU Marie-Thérèse veuve BRANTUS   |
| ✿ THOMAS Henri                      | ✿ PEREZ Simone veuve MARTIN             |
| ✿ PASCAL Mauricette épouse VOLF     | ✿ BLANCHER Jeanne veuve REY             |
| ✿ DE LUCA Roseline épouse VIALA     | ✿ RAYNAUD épouse CHAMAYOU Marguerite    |
| ✿ CHATRON Josette veuve CLENET      | ✿ LEWIS Jonathan                        |
| ✿ MEYER Arlette épouse ZIMMER       | ✿ DURAND Joseph                         |
| ✿ CROIBIER Philippe                 | ✿ BRUCK Pierre                          |
| ✿ DE LUCA Jacqueline veuve REILHAN  | ✿ DUREISSEIX épouse VARDANEGA Micheline |
| ✿ CONIGLIO Joseph                   |   |

# Numéros Utiles

## SERVICES

- ❖ MAIRIE : 04 66 77 22 24
- ❖ SERVICES TECHNIQUES : 04 66 77 61 96
- ❖ POLICE MUNICIPALE : 04 66 53 96 49
- ❖ Gendarmerie : 04 66 77 21 42
- ❖ CANTINE SCOLAIRE : 04 66 93 07 21
- ❖ Médiathèque : 04 66 88 03 16
- ❖ TRÉSORERIE : 04 66 77 22 08
- ❖ LA POSTE : 3631
- ❖ SYMTOMA : 04 66 77 98 29
- ❖ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « Piémont Cévenol » : 04 66 93 06 12
- ❖ CRÈCHE : 04 66 53 81 24
- ❖ ÉCOLE MATERNELLE Rachel Cabane : 04 66 77 21 56
- ❖ ÉCOLE PRIMAIRE Fernand Léonard : 04 66 77 21 31
- ❖ École privée PASTEUR : 04 66 77 60 98
- ❖ Collège « La Galaberte » : 04 66 77 96 90
- ❖ Maison familiale et rurale : 04 66 71 53 05
- ❖ M.S.A.P (Maison de Services au Public) : 04 66 77 19 30
- ❖ Centre rééducation « Ouïe et parole » : 04 66 77 22 06
- ❖ Scholae : 04 66 80 27 59
- ❖ Centre Médico-social : 04 66 77 20 15
- ❖ Pôle accueil et services : 04 66 77 65 57
- ❖ Office de tourisme : 04 66 77 91 65
- ❖ Déchetterie : 04 66 71 37 90
- 9h-12h et 13h30-17h, du lundi au samedi
- ❖ Veolia eau et assainissement : 09 69 32 35 52

## SPORTS

- ❖ Piscine municipale : 04 66 77 28 97
- ❖ Gymnase du Pradet : 04 66 53 23 11
- Pour toutes les activités sportives, musicales et artistiques : liste en mairie

## SERVICE SANTÉ

- ❖ **MÉDECINS**  
Dr PIBAROT Gilles : 04 66 77 21 41  
Dr SANCHEZ Philippe : 04 66 77 22 05  
Dr COCHET Olivier : 04 66 93 10 19  
Dr BONVOISIN Marjolaine : 04 66 77 41 22
- ❖ **HOMÉOPATHE**  
Dr CAPONY-REGNIER Charlotte : 09 86 06 34 89
- ❖ **ÉCHOGRAPHISTE**  
Dr ALTIER-SANCHEZ Mireille : 04 66 77 60 47
- ❖ **PÉDICURE-PODOLOGUE**  
Dr ORENGO Bernard : 04 66 77 92 03
- ❖ **DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE**  
PIBAROT Pauline : 06 89 79 68 43
- ❖ **CHIRURGIENS DENTISTES**  
Dr CONS-ROMIEU Géraldine,  
Dr TUECH-BORD Myriam : 04 66 77 20 69
- ❖ **KINÉSITHÉRAPEUTES**  
COSSON Jacques : 04 66 77 67 99  
DURAND Éric : 04 66 80 39 65  
SAFON Patrick,  
AIRES Frédéric,  
BONNEMER-MAILLET Chann, HAMADET Raouf,  
AGUILA LOZOYA Conrad,  
LEROY Florence,  
CRACIUNESCU Téodora : 04 66 77 28 46  
HAQUETTE Alexandre : 04 66 53 73 05
- ❖ **OSTHÉOPATHE**  
LERYER Nicolas : 07 89 69 72 34
- ❖ **PHARMACIES**  
Pharmacie Rouan : 04 66 77 22 42  
Pharmacie Centrale : 04 66 77 20 14
- ❖ **INFIRMIERS**  
MARTIN Laurence Carole,  
BOUTOILLE Hélène,  
SOLTYSIAK Catherine : 06 31 28 37 00  
RABAUD Christophe : 04 66 77 69 59  
PEYRIAT Line : 04 66 77 92 75  
LOCICERO Mireille,  
BENEZECK Elsa,

- GRANIER Nathalie : 04 66 77 68 09  
ROSTAING Eugénie,  
GARCIA Stéphanie : 06 87 49 64 52  
BENOUAHI Céline,  
MOUTHIER Carole : 06 80 35 07 93  
LIAUTARD Sonia,  
FAURE Camille : 06 14 74 11 64
- ❖ **SAGE-FEMME**  
SERVEL Anne-Laure : 06 28 22 06 01
- ❖ **ORTHOPHONISTES**  
BARRAL Marie-France, 04 66 93 49 92  
SEDANO Emmanuelle : 04 66 77 93 39
- ❖ **PSYCHOLOGUES**  
GRIS-TRABUT Barbara 04 66 77 99 50  
MAROT Blandine 06 86 98 40 85
- ❖ **TAXIS - AMBULANCES**  
Ambulances Cigaloises : 04 66 77 22 33  
Bernard : 04 66 77 21 33
- ❖ **TAXI**  
VALENCIA David : 04 66 77 92 23
- ❖ **VÉTÉRINAIRE**  
Dr DHÉRY Pierre-Christophe : 04 66 77 67 40
- ❖ **LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES PAGES** : 04 66 77 25 39
- ❖ **E.H.P.A.D « PIÉ DE MAR »** : 04 66 80 69 69
- ❖ **HÔPITAL DE JOUR MAS CAREIRON, ROUTE DE MONOBLÉ** : 04 66 77 60 24
- ❖ **CENTRE HOSPITALIER MAS CAREIRON, ANCIENNE ROUTE DE GANGES** :  
HTP : 04 66 74 70 14  
FAM : 04 66 74 70 12
- ❖ **POLYCLINIQUE SAINT LOUIS À GANGES** : 04 67 81 68 00

## HÔTELS - RESTAURANTS

- ❖ L'Auberge Cigaloise : 04 66 77 64 59

## RESTAURANTS

- ❖ La Détente : 04 66 77 69 49
- ❖ El Gusanillo : 04 66 77 99 68

- ❖ Le Plan : 09 80 31 84 43
- ❖ Hashtag Coffee : 04 48 68 07 50

## RESTAURATION RAPIDE

- ❖ Bar de l'Oasis : 04 66 77 28 49
- ❖ Rôtisserie Les Potes Iront : 04 66 80 42 93
- ❖ Bar le Pradet : 06 34 69 93 44
- ❖ Le 10 Tacos : 04 66 95 28 54

## CAMPING

- ❖ Le Figaret : 04 66 77 26 34

## MEUBLÉS SAISONNIERS ET CHAMBRES D'HÔTES

- Liste à l'office de tourisme : 04 66 77 91 65

## VISITES

- ❖ Musée de la soie : 04 30 67 26 94

## VISITES DE CAVES

- ❖ Cave de l'Ormarine, rte de Nîmes : 04 66 77 21 30
- ❖ M. MÉJEAN Lucien, Domaine de Salle de Gour : 04 66 77 66 60
- ❖ M. PORTALIER Thierry, Mas Trouillas : 04 66 77 94 84
- ❖ M. FESQUET Émilien, Domaine de la Grand'Terre, 48 faubourg de Mandiargues : 04 66 53 24 37

## SITES ET MONUMENTS

- ❖ Vestiges d'un château féodal
- ❖ Ancienne enceinte fortifiée
- ❖ Fort Vauban
- ❖ Tour Saint-Louis
- ❖ Les Casernes
- ❖ Le Dolmen de la Galaberte
- ❖ Les cadrans solaires
- ❖ Les fontaines
- ❖ Voie verte